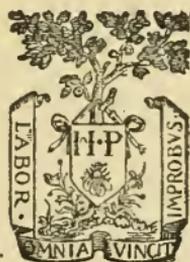


13676t

JÉRÔME ET JEAN THARAUD

LA TRAGÉDIE  
DE RAVAILLAC



184835:

26.10.23.

PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE-6<sup>e</sup>

*Tous droits réservés*

*Il a été imprimé de cet ouvrage :*

*20 exemplaires sur papier de Chine, numérotés de 1 à 20 ;*

*40 exemplaires sur papier des manufactures impériales du Japon, numérotés de 21 à 60 ;*

*150 exemplaires sur papier de Hollande Van Gelder, numérotés de 61 à 210 ;*

*890 exemplaires sur papier pur fil des papeteries Lafuma, à Voiron, numérotés de 211 à 1100.*

*Il a été tiré, en outre, 50 exemplaires sur papier pur fil, sans numéro, non mis dans le commerce.*

DES MÊMES AUTEURS  
CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

- Marrakech ou les Seigneurs de l'Atlas. 34<sup>e</sup> édit.  
Rabat ou les Heures marocaines. 35<sup>e</sup> édit.  
L'Ombre de la Croix. 54<sup>e</sup> édit.  
Un Royaume de Dieu. 29<sup>e</sup> édit.  
Quand Israël est roi. 46<sup>e</sup> édit.  
La Maîtresse servante. 47<sup>e</sup> édit.

---

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur en 1922.

*[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]*

Droits de reproduction et de traduction  
réservés pour tous pays.

A NOTRE AMI  
FRANÇOIS PORCHÉ

*Le récit qui va suivre n'a d'autre prétention que de remettre à leur place, et dans l'ordre du temps, les révélations sur lui-même que Ravailac fit à ses juges, et qui ont été recueillies dans le « Procès, examen, confession et négation du méchant et exécrable parricide François Ravailac, sur la mort de Henri le Grand, et ce qui l'a fait entreprendre ce malheureux acte ». Ce précieux document, qui parut pour la première fois en brochure, mais sous une forme incomplète, dès l'an-*

*née 1610, fut publié l'année suivante dans le Mercure Français, et réédité plus tard par un caprice de bibliophile dans les Mémoires de Condé. Depuis, il en a été donné une édition nouvelle au Trésor des pièces rares ou inédites, à Paris, chez Auguste Aubry, libraire dans la rue Dauphine. On y trouve l'instruction du procès, les interrogatoires, les confrontations de témoins, l'arrêt de la Cour du Parlement, le procès-verbal de la question et enfin un discours en vers sur l'anagramme du paricide. Toute l'âme de Ravaiillac est là. C'est lui-même qu'on entend parler et qui nous livre dans ses réponses son tourment et son secret.*

*Naturellement on a lu les histoires de Péréfixe, de Pierre Mathieu, de Mézerai, de Daniel, de Boulanger; les Mémoires de*

*Sully, de Pierre Jeannin, de Bassompierre, de Condé, de Caumont la Force, de Fontenay-Mareuil, de Pontchartrain, de Cœuvres, de Richelieu, de Mercœur; le Journal de l'Estoile; les Lettres missives d'Henri IV; la correspondance de Pecqius, envoyé des Archiducs; les Lettres cavalières de Malherbe; les poésies du même; la relation de la fuite du Prince de Condé, par le Nonce Bentivoglio; l'Enlèvement innocent, par Virey, secrétaire du Prince; un grand nombre de pièces pour ou contre les Jésuites, de récits de l'attentat, d'éloges, d'oraisons funèbres, de funérailles, de poésies, de dithyrambes et d'épithalames; enfin l'excellent livre de M. Paul Henrard sur la Princesse de Condé, le bel ouvrage de notre ami Joseph Nouaillac sur Villeroy, et les heureuses*

*recherches des érudits angoumoisins, MM. Eusèbe Castaigne, Gigon, Fleury et Calandreau, sur Ravillac et sa famille.*

*Ajoutons à ces pièces les estampes fameuses qui nous font voir le régicide. Deux surtout restent dans les yeux. L'une le représente à mi-corps, le feutre sur l'oreille, la barbe à la royale, la moustache hérissée, le nez robuste et décidé — une ressemblance bizarre avec le Roi lui-même. Mais ici la bonhomie s'est changée en dureté. Il tient à la main un couteau. Tout autour du médaillon, se déroulent en fines vignettes le crime et les phases du supplice. Une chouette, oiseau de malheur, domine la composition. L'autre gravure nous le montre tel qu'il était sur les grandes routes ou dans les rues de Paris, avec son pourpoint de cuir, ses*

*chausses de gros drap, ses bas montants attachés sur la cuisse et ses souliers de chemineau. Au chapeau, une plume et un épi de blé.*

*Voilà certes de beaux documents et qui invitent à rêver. Mais pour en sentir tout le prix, il faut, les ayant vus, faire le tour des remparts d'Angoulême, et remontant la Charente, aller jusqu'aux prairies de Touvre, sous le château ruiné auquel la tradition populaire rattache par un sentiment profond la mémoire de Ravail-lac, au bord de ce gouffre glacé sur lequel assurément, comme tous les enfants du pays, il est venu pencher son visage, et dont les eaux mystérieuses qu'agite un bouillonnement perpétuel, semblent retenir encore l'ombre de son âme tourmentée.*

## CHAPITRE PREMIER

---

### LES PARENTS ET L'ENFANCE DE JEAN-FRANÇOIS RAVAILLAC

Je me lèverai de bon matin  
pour exterminer de la Cité de  
Dieu tous ceux qui opèrent ini-  
quité.

DAVID, psaumes.

Dans une vallée de Charente, sur un gouffre solitaire, se penche un château ruiné. C'est là que la légende qui aime les romanesques berceaux fait naître Jean-François Ravailac. Un assez pauvre logis que son père possédait dans un village voisin, le village de Magnac-sur-Touvre, a faussement attaché la mémoire du régicide à ces pierres. La vérité, c'est qu'il naquit à quelques lieues de là, sur le rocher d'Angoulême — noble cité, âpre et rude, et mal accessible de toutes parts.

Qui a vu Angoulême ne saurait l'ou-

blier. Les lourdes masses de verdure qui couvrent, dès le premier printemps, les pentes de son haut promontoire, la portent très haut dans le ciel comme une couronne royale. Sa cathédrale byzantine lève devant un horizon sans limite une façade unie, pareille à une main de paix. Ses remparts où l'on reconnaît diverses sortes de maçonnerie, montrent qu'à maintes reprises elle a été battue en brèche et ruinée ; ils lui forment aujourd'hui encore une ceinture continue, mais ils ne sont plus qu'une allée pour l'étranger qui la visite, ou le promenoir mélancolique de l'habitant qui s'y ennuie. Les nuages venus de la mer toute proche ne s'y attardent guère, mais s'en vont poussés par le vent crever sur le froid Limousin ; ce climat sec et tempéré

conserve indéfiniment aux pierres leur blancheur originelle : il ne les moisit pas, il les dore, et donne à cette ville de l'Ouest une imprévue couleur d'Orient.

Du haut de ce balcon aérien, à deux cents pieds au-dessus de la vallée, on voit onduler par grandes vagues un vaste paysage, qui dans la transparence de l'air passe du bleu le plus léger au bleu le plus noir, le plus profond. Une rivière sinueuse et lente coule dans de molles prairies ; elle baigne un port abandonné, anime quelques écluses, se glisse à travers les joncs, puis sa nappe éblouissante va se ternir et disparaître sous les massifs ombrages de ces bois de la Poudrerie où Balzac écrivit les *Illusions Perdues*. Tout ce qu'elle touche est riant, aimable comme l'esprit des

Valois qui sont nés sur ses rives ; ce qu'elle laisse sur sa gauche est morne, désolé, violâtre ; la mousse, le genêt, le buis jaune et le pauvre genévrier, quelques cyprès s'y élancent : c'est triste comme Ravailac.

Ce tranquille panorama d'où l'on découvre à la fois la désolation de la Judée et les riches coteaux qui produisent l'eau-de-vie la plus embaumée du monde, retient inlassablement les yeux. Mais sa plus grande beauté est dans le ciel, si large, si plein de lumière, que la terre à certains jours n'est qu'un insignifiant détail, une nuance plus foncée de cette immense étendue bleue.

Au temps où naquit Ravillac — la date est toujours incertaine, mais sans doute dans les derniers mois de 1578 — cette antique cité d'Angoulême, peuplée de prêtres et de moines, et ferme sur son promontoire, levait l'étendard catholique au-dessus d'une campagne huguenote. Deux fois dans les dernières années, les bandes protestantes l'avaient prise et mise au pillage. Les sanctuaires qui s'accrochent à ses pentes escarpées, Saint-Antoine, Saint-Jacques-de-Lhoumeau, Saint-Martin et Saint-Éloi, l'illustre abbaye de Saint-Cybard où se

conservaient les tombeaux des plus anciens souverains de la province, n'offraient aux yeux que des ruines ; et sur le plateau même où se pressaient, dans l'étroite enceinte des murailles, sa cathédrale, sa collégiale, ses neuf paroisses, ses couvents et ses innombrables chapelles, tout attestait l'injure des guerres. Le clocher de Saint-Pierre, le plus haut, le plus près du ciel, avait été rasé ; les vitraux et les sépulcres rompus, les portes enfoncées, les toits défaits à coups d'arquebuse ; tout ce qu'il y avait de cuivre et de bronze converti en artillerie. Autels, images, orgues, coffres, pupitres, chapes et rétables donnés par les rois, les cardinaux, les évêques, étaient devenus la proie des flammes ; et pour parfaire le tout, on avait vu les chevaux

hérétiques boire dans les bénitiers et manger leur avoine dans le tombeau du comte Jean, quart aïeul du roi Henri III et principale illustration de la maison de Valois.

François Ravailac grandit dans ce nid de piété romaine. Sa mère, de noble condition, descendait des Dubreuil de Fontreau dont on voit aujourd'hui encore le château campagnard caché dans les bocages de la vallée du Toude. L'historien Nicolas Pasquier se fait l'écho d'un bruit suivant lequel elle s'apparentait à ce gentilhomme protestant d'Angoumois, ce Poltrot de Méré qui, par zèle pour la Religion, assassina François de Guise dans les environs d'Olivet. Mais rien ne confirme un tel propos, que l'auteur prétend tenir « de deux parents

de Ravillac qui l'avaient ouï dire à leur mère, qui a vécu quatre-vingts ans ».

Elle était bonne catholique et portée de tout temps, a déclaré son fils, d'une religieuse affection vers Dieu. On sait peu de choses sur elle, mais dans l'obscurité où les documents la relèguent et sous les actes notariés retrouvés dans les archives des vieux tabellions d'Angoulême, on devine toute une existence passée dans la piété et les pleurs.

Son mari, ivrogne et brutal, tenait près du maire de la ville l'emploi de secrétaire ou greffier. C'était l'aîné des fils de maître François Ravillac, procureur au présidial d'Angoumois, et régulièrement il aurait dû succéder à son père dans cette charge, mais ce fut à son fils cadet que le procureur la légua, ayant

considéré sans doute que l'aîné n'en était pas digne. Ses vices, des procès perdus — c'est à travers les procès qu'il soutint contre sa famille qu'on entrevoit le personnage — et plus que tout des mœurs déréglées l'avaient acheminé à la ruine. Un complot malheureux des bourgeois d'Angoulême l'y précipita tout à fait. Voici l'histoire en peu de mots :

Ces bourgeois, forcenés ligueurs, soupçonnaient le duc d'Épernon, qui commandait pour Henri III en Anjou, Touraine, Poitou, Angoumois et Saintonge, de vouloir livrer leur ville aux Huguenots du Roi de Navarre. Ils résolurent de s'en défaire. Armés de plastrons sous leurs manteaux, d'épées courtes et de pistolets, le maire et quelques conjurés pénétrèrent un jour

dans le château et vont droit à la garde-robe où ils pensaient trouver le Duc. Celui-ci venait d'en sortir pour entrer dans son cabinet. Il s'y barricade avec deux coffres qu'il déplaça par un effort surhumain, car lorsqu'il fallut les remettre on ne le put faire qu'avec deux hommes. Pendant ce temps, le tocsin mettait toute la ville en rumeur ; le bruit courait que les Huguenots s'étaient emparés du château et qu'il fallait leur courir sus. Mais les gardes en avaient fermé la porte, si bien que les conjurés se trouvèrent pris entre le Duc et ses gens. Une bagarre s'engagea. Le maire fut blessé à mort. Ses amis cherchèrent un refuge dans un escalier de la tour, emportant leur chef avec eux. Cet escalier est fort étroit, et ces bourgeois

avaient du cœur : le Duc n'osa les forcer, il les y fit enfumer. Menacés de l'asphyxie, pressés de la soif et de la faim, épuisés par leurs blessures, leur chef mourant et sans espoir, ils tinrent là quarante-huit heures. A la fin un accommodement fut conclu ; il n'y eut pas de représailles, mais le greffier Ravaillac paya pour d'autres plus hardis : on lui retira son emploi.

Ce fut la misère au logis, une de ces misères qu'une aubaine vient de fois à autre alléger, mais que l'ivrognerie du greffier révoqué rendit irrémédiable. Bientôt, chez les Ravaillac, on ne vécut plus que d'aumônes. Donné vingt sols au pauvre Ravaillac... Donné dix sols au pauvre Ravaillac... Donné cinq sols au pauvre Ravaillac... c'est le triste re-

frain qu'on retrouve à chaque page du registre paroissial de l'église Saint-Paul, de l'église Saint-André ou de la Cathédrale.

Le petit Jean-François n'ignora plus rien des tristesses réservées aux enfants des familles qui tombent, l'ignominie où chaque jour on enfonce davantage, l'éternel regret du temps où l'on était encore quelque chose ; et par la faim et le malheur il apprit à détester l'hérétique.

Ah ! comment retrouver, où s'en aller chercher dans cette humble vie sans histoire ce qui a pu former son âme ? Avant qu'il se connût lui-même et qu'il eût seulement entendu le nom de sa victime, il y avait peut-être, amassées au cœur de ce petit garçon, des fureurs nées avec la vie, des haines mêlées à son sang, nourries et fortifiées de l'air qu'il res-

pirait. Nul doute que ses oncles maternels, messires Nicolas et Jean Dubreuil, chanoines de la cathédrale, qui lui enseignèrent à lire et à écrire, ne l'aient élevé au récit des outrages qu'avait subis la religion sous leurs yeux. Ils le promenaient dans les ruines des couvents et des chapelles, ils lui montraient le mûrier où les Huguenots avaient pendu le gardien des Cordeliers, le pont de Saint-Cybard, d'où ils avaient jeté à la rivière le Prieur des Jacobins leur ami, vingt autres lieux encore dont l'histoire n'a pas gardé la trace, mais qui parlaient à leur cœur.

Ces propos et tout ce qui monte de colère et de ressentiment d'un tas de pierres noircies, ce furent là les voix moroses qu'entendit le jeune enfant. Il

ne vit pas sous les chênes le vol resplendissant des Saintes, il n'écoula pas leurs voix divines mêlées au frisson des feuilles. C'est qu'il ne paissait pas des brebis à la lisière de bois fréquentés par les fées. La maison qu'il habitait (dans l'ombre même de la tour où était née, cent ans plus tôt, la grand'mère du Béarnais) ne voyait jamais le soleil. Quelle poésie pouvait y naître? Du tourment et pas autre chose. En août on voit fleurir sur les pentes d'Angoulême une bizarre fleur soufrée, de la giroflée sauvage ; son air est misérable et son parfum violent : elle fait songer à Ravaillac triste fleur de ce rocher catholique.

Il avait onze ou douze ans, et servait chez maître Duport des Roziers en qua-

lité de valet de chambre et de clerc, quand on apprit dans Angoulême cet événement inouï, un hérétique, un Huguenot, le roi de Navarre sur le trône ! Quel scandale ! Quel saisissement ! Il entendit dans les églises jeter l'anathème à ce roi né de père et de mère huguenots, baptisé catholique, de nouveau huguenot, de nouveau catholique, puis huguenot encore, changeant de religion comme on change de cheval, et deux fois exécrationnable puisque catholique deux fois et deux fois renégat ! Il entendit en pleine chaire les prêtres et les moines traiter ce Roi de bâtard et de bougre qui traînait derrière lui des bandes de larrons incestueux, de faussaires et d'athées, et demander à grands cris s'il n'y aurait pas quelque cœur généreux, mâle ou

femelle, pour délivrer ce pays du tyran, comme cette bonne dame Judith du sauvage Holopherne... Que laissèrent à jamais dans ce cerveau d'enfant ces courses dans les rues, ces stations dans les églises, ces paroles qu'on échange sous les cheminées, ces discours qui ne passent pas les lèvres mais que les cœurs s'adressent, tel mot qui a volé dans l'air, que la mémoire accueille et retient pour toujours? Où sont les fièvres, les gestes, les regards de tous ces bourgeois d'Angoulême, qui ont rempli des cimetières aujourd'hui disparus? Là-dessus, c'est la nuit; aucun document ne nous renseigne. Si pourtant, un témoignage : tout le tourment de sa vie.

Quand le petit clerc Ravailiac quitta maître Duport des Roziers, ce fut pour travailler chez quelque procureur dont le nom ne nous est pas parvenu. Après quoi, suffisamment initié aux pratiques de la procédure, il s'en vint à Paris solliciter des procès, à l'âge de dix-huit ans environ.

En ce temps-là plus encore qu'aujourd'hui, les procès étaient d'interminables affaires, et la difficulté des communications les compliquait encore chaque fois que dans une cause intervenait le Parlement de Paris. Il fallait

alors recourir à des sortes d'avoués qui, sous le nom de praticiens, faisaient office de courriers judiciaires. Ravaillac tenait cet emploi entre les robins du Châtelet et les plaideurs de sa ville natale.

Durant les cinq ou six années qu'il passa dans la capitale, on ignore comment il vécut. Il importe peu de savoir qu'il logea chez un savetier, puis aux Trois-Chapelets, rue Calandre, et puis devant le Pilier-Vert, rue de la Harpe, aux Quatre-Rats. Seul un épisode baroque, dont un hasard de son procès nous a conservé la mémoire, jette une pauvre lueur falote au milieu de ces ténèbres.

Du temps qu'il se trouvait à l'enseigne des Rats, il couchait dans un grenier où l'hôtesse et sa cousine avaient également leur lit. Une nuit, un certain Dubois,

originaire de Limoges, qui habitait la pièce au-dessous, se mit à crier par trois fois : « Credo in Deum, Ravailiac ! Mon amy, descends-ça bas ! » Et encore, d'une voix quasi mourante : « Mon Dieu ! ayez pitié de moi ! » A ces cris, Ravailiac voulut s'élaner chez Dubois ; mais les deux femmes épouvantées le retinrent dans leur grenier. Au matin, Dubois raconta qu'il avait vu un chien noir, d'une taille effroyable, pénétrer dans sa chambre et poser sur son lit les deux pattes de devant. En présence d'un pareil prodige, les deux compagnons tinrent conseil. Ravailiac émit l'avis qu'il fallait avoir recours à la célébration du Très Saint Sacrement. Et le lendemain, tous les deux, le Limousin et l'homme d'Angoulême, se rendirent au couvent des

Cordeliers demander une messe à l'intention dudit Dubois « pour attirer la grâce de Dieu et le préserver des visions de Satan, ennemi commun des hommes ».

Cette messe préserva-t-elle Dubois des atteintes du grand chien noir? Pour Jean-François Ravailac elle demeura sans efficace. Toute sa vie il vit le chien noir, toute sa vie il fut tourmenté, assailli de pensées surgies des fonds les plus obscurs de lui-même, et plus tard il confessa « que dès ce moment il s'attachait à la contemplation des secrets de la Providence éternelle, dont il avait de fréquentes révélations, tant en dormant qu'en veillant ».

Il éprouvait, subissait jusqu'au délire ce qui dans les cérémonies catholiques exalte et anéantit à la fois ; il s'élançait

hors de la foule avec la flamme des cierges, la musique, l'odeur de l'encens. Son âme se laissait porter sur tout ce qui flotte d'inquiétant dans les ténèbres d'une église. Il s'élevait dans les profondeurs du ciel, il assistait au conseil divin. Qu'y voyait-il? Qu'entendait-il? Rien que la tristesse de Dieu et ses jugements terribles.

Ce saute-ruisseau de la basoche, la seule chose qui l'intéressât, c'étaient ces « jugements de Dieu ». Dans son procès il y revient sans cesse. Était-ce là un terme général qui se présentait à son esprit par habitude professionnelle, ou faut-il croire qu'il pensait déjà à quelque sentence divine portée contre le roi hérétique? Le certain, c'est que ces méditations s'accompagnaient de migraine

et de fièvre, car il reçut vers ce temps-là, de l'abbé Guillebaud, curé de Saint-André d'Angoulême, un petit cœur de Cotton, à savoir un sachet de velours découpé en forme de cœur, portant gravé le nom de Jésus et dans lequel se trouvait enfermé un morceau de la vraie Croix. Ce cœur guérissait des fièvres quand il avait été béni par un père capucin. Il le confia à Marie Moizeau, son hôtesse, pour qu'elle le portât bénir à leur couvent, et depuis ne le quitta plus.

Quel intérêt pouvaient avoir la chicane, les procès des hommes, pour cette imagination inquiète qui cherchait à lire dans le ciel? Il aspirait à rejeter la livrée du procureur, à prendre la robe monacale, à fuir l'agitation du palais

pour l'ardent silence des cloîtres. Il voulut entrer aux Feuillants.

C'était le plus rigoureux des ordres. Les religieux portaient la haire et le cilice, marchaient pieds nus, dormaient tout vêtus, mangeaient à genoux, se nourrissaient d'herbes cuites à l'eau et d'un méchant pain d'orge pétri avec le son. Récemment, quatorze d'entre eux étant morts en une semaine, le pape leur avait permis de se couvrir la tête et de porter des sandales.

Ravaillac se présenta au somptueux monastère que le feu roi Henri III leur avait fait construire dans la rue Saint-Honoré. Le Provincial des Feuillants, le Père Marie-Madeleine, l'y admit comme frère convers, et pendant cinq ou six semaines il demeura en cette condition.

Mais les austérités du jeûne échauffèrent encore sa cervelle ; un écrit qu'il composa sur ces fameux jugements de Dieu dont il avait la tête pleine, et qu'il montra au Supérieur, le fit tenir pour visionnaire : on le renvoya du couvent.

Le malheureux, au désespoir, s'en alla trouver en pleurant le Père d'Aubigny, Jésuite, pour le supplier de fléchir le Père Marie-Madeleine ou de le recevoir dans son ordre. Le Jésuite était absent. Un des Pères lui déclara qu'on refusait dans leur maison quiconque avait fait partie d'une autre maison religieuse. Sur quoi, le pauvre Ravailac reprit le chemin de son pays.

Sa mère le vit revenir avec joie. Elle n'habitait plus Angoulême, mais à deux lieues de là, au village de Magnac-sur-Touvre où la misère l'avait chassée. Ce petit village de Charente est un lieu riant entre tous. On y rencontre d'une même vue ce qu'on ne trouverait ailleurs que sur un plus vaste domaine, des vallées pleines de blé, des ruisseaux et des fontaines, des prés joignant les ruisseaux, des bois et des taillis au penchant des terriers et des vignobles au sommet des coteaux. Une rivière jaillit là de deux abîmes sans fond, l'un tranquille

comme un miroir, l'autre toujours agité : le Bouillant et le Dormant. Ces gouffres mystérieux sont formés par deux ruisseaux qui reparaissent et s'unissent au fond d'un vaste entonnoir rempli de broussaille et d'ombre, après s'être un moment perdus à quelques lieues en amont. Les poètes du cru aimaient à dire dans leurs vers que le ruisseau Bandéac, amoureux de la nymphe Touvre, s'était glissé jusque dans son lit pardessous la forêt de Braconne, et que les gros bouillons qui agitent la surface du Bouillant étaient le signe de cet amoureux transport. Ensuite la Touvre apaisée s'étend avec nonchalance à travers de larges prairies, et tout de suite va perdre ses eaux d'une fraîcheur singulière et particulièrement

aimée des truites dans les joncs de la Charente.

Peut-être, s'il était demeuré dans ces paisibles campagnes, l'imagination de Ravaillac ne se fût point à tout jamais assombrie. Le malheur voulut qu'il quittât ces lieux aimables. Sa mère ne pouvait plus vivre avec un mari sauvage qui venait d'installer une maîtresse au logis. Ses filles l'avaient abandonnée, chassées sans doute de la maison par l'ignominie paternelle ou peut-être par leur mauvais cœur, car Ravaillac se plaint à son procès « que sa mère ait été délaissée par ses sœurs à luy respondant », et un chroniqueur du temps les appelle « les cruelles sœurs ».

Restait Geoffroy, l'aîné des fils, aussi brutal que le mari et dont, pour n'y plus

revenir, voici en bref la carrière telle qu'on la suit au registre des prisons :

En 1606 il vole des brebis à son père ; en 1607 il l'assomme à demi et lui arrache la barbe et les cheveux ; puis il malmène un sieur Boiron, et le tribunal le condamne pour tentative de meurtre ; l'année d'après il falsifie un arrêt du Parlement et pille André Rousseau dit Pelluchon, marchand ; on l'accuse ensuite d'avoir étranglé Michel Souillet, poissonnier ; en 1611 il vole, à Marthon, une enclume et le soufflet d'un maréchal ; en 1612 l'amour lui fait étrangler, près de Noyon en Périgord, un nommé Fonteneau dont il désirait la femme ; enfin réduit à quitter le pays, il s'enfuit en Dauphiné, où la liste de ses méfaits ne s'est pas conservée mais où une ca-

verne, dans une pièce de terre qui porte le nom de Champ Ravallard, s'illustre de la gloire lugubre attachée à sa mémoire.

Dans les derniers jours du printemps de l'année 1606, Jean-François et sa mère fuient cette détresse villageoise, ce foyer déshonoré. Tous deux reviennent à la triste Angoulême, à ses rues tortes, à ses maisons sans air, étouffées derrière les remparts.

On voit encore en plein cœur de la ville, dans la rue des Arceaux, une ogive prise dans un mur ; au-dessous, entre deux piliers, un petit cabaret où, les jours de marché, les villageois des environs entrent pour boire un coup : c'est tout ce qui subsiste aujourd'hui de la vieille église Saint-Paul, où Ravillac fut baptisé.

Sa mère possédait près de là une maison qu'elle dut vendre sous la pression des créanciers. Elle la vendit cinq cents livres, dont il ne lui revint que cent trente-sept livres dix sols « qui lui

furent payés, dit l'acte, en pièces de seize sols et autres bonnes monnaies ayant cours, qu'elle a prise, reçue, comptée et emportée ». Elle se réserva une chambre pour y loger avec son fils. En souvenir de ses oncles Dubreuil, morts depuis longtemps déjà, les chanoines de Saint-André confièrent à François Ravailac le soin d'environ quatre-vingts écoliers, auxquels il enseignait à prier Dieu dans la religion catholique, apostolique et romaine. On le payait chichement en nature, d'un peu de lard, de blé et de vin. Il fit des dettes — peu de chose en vérité : quarante-neuf livres, dix sols, trois deniers. Ce fut trop. On le jeta en prison.

Pour un esprit méditatif, la prison c'est la cellule, le recueillement, le rêve.

Ravaillac y fut à son aise. Derrière ces épaisses murailles sa folle imagination rompait tout lien avec la terre, s'envolait à travers les barreaux. Il revit le grand chien noir, il eut là des sentiments de feu, de soufre et d'encens, et entre autres une vision singulière dont il a fait à son procès le récit que voilà :

Un soir d'après la Noël qu'il priait dans son cachot, les mains jointes et les pieds croisés sur la paille, il sentit sur ses lèvres une chose qu'il ne put discerner, car c'était l'heure de minuit. L'envie lui vint aussitôt de chanter le *Dixit Dominus*, puis le *Miserere* et le *De Profundis* tout au long, et il lui sembla, dit-il, qu'il avait à la bouche une musique rendant un son pareil à celui des trompettes à la guerre. Le lende-

main, s'étant levé avant que le jour fût venu, il fit sa méditation, s'assit devant le foyer, se passa un peigne par la tête, puis, pour ranimer le feu, approcha un sarment de la braise et se mit à souffler. A la lueur du feu, il vit alors « aux deux costés de sa face des hosties, et au droit de sa bouche un rouleau de la même grandeur que celui que lève le prêtre à la célébration du service divin ».

De toutes les visions qu'il a eues, c'est la seule qu'il ait racontée, mais quel éclair annonciateur des orages prochains de cette âme ! Dieu lui parle, Dieu le désigne pour exécuter les arrêts de ses jugements inflexibles ! Il est la proie d'idées qu'il ne domine pas, il entre dans le cercle magique d'où l'on ne peut plus s'évader. Sa folie croît en

silence, au profond de lui-même ; il ramasse autour de lui tout ce qui flotte de sentiments orientés vers sa manie ; et déjà on l'imagine le malheureux frénétique, à travers les rues d'Angoulême, agitant dans sa pensée le dessein de tuer le Roi. Tout le conduit à cette idée, tout le jette à ce vertige : les sermons qu'il entend, les propos des Religieux, les bruits qui courent le Royaume sur la fausse conversion du Béarnais, et ces innombrables libelles tant latins que français, inspirés du Père Mariana, où l'on traitait de savoir s'il est loisible ou non de se défaire d'un tyran. Les sermons qu'il put entendre, les propos des Religieux, les bruits qui couraient le Royaume, tout cela s'est enfui, rien n'a laissé de trace, mais les libelles restent.

Dans les paisibles bibliothèques où leur fièvre s'est endormie, où leur poison s'est éventé, tous ils tiennent le même discours. Seigneur ! répètent inlassablement ces pamphlets meurtriers, vous défendez l'homicide, et pourtant saint Augustin appelle les bons catholiques des massacreurs de corps, par la raison qu'ils exécutent l'hérétique. Et David n'a-t-il pas dit : « Je me lèverai de bon matin pour exterminer de la Cité de Dieu tous ceux qui opèrent iniquité » ? Si vous permettez les méchants, les loups, les lions et autres bêtes furieuses, si sans votre permission, comme on lit au livre de Job, les brigands ne peuvent rien faire, il n'empêche qu'on doive aller au-devant et leur rompre la tête. Et s'il nous est permis de nous défendre contre

les maladies et la peste, bien qu'elles soient comme toutes choses envoyées par vous ; s'il nous est permis encore de nous défendre des tentations et des diables qui se glissent dans le corps des hommes par un juste châtement, à plus forte raison est-il permis de lutter contre le plus grand des maux qui est la doctrine de Genève, la justice d'Angleterre, l'établissement dans le royaume de la pailarde Babylone, la persécution ouverte des serviteurs de Dieu, et contre l'auteur de ces maux, qui est le prétendu Roi de France ! Est-il roi celui qui est un tyran au lieu d'un roi, un usurpateur au lieu d'un légitime seigneur, un profanateur des choses sacrées, un oppresseur de la religion, un relaps, un hérétique, un excommunié, la pierre de

scandale qui fait chopper tous les Français, l'écueil où ils brisent le navire de leur conscience, le levain qui les corrompt, le maléfice qui les charme, la peste qui les envenime, le poison qui les suffoque, l'ange de l'abîme qui les infecte, la montagne pestiférée qui gâte toute la terre? Peut-il avoir Dieu pour père, celui qui n'a l'Église pour sa mère? Peut-il être très chrétien et fils aîné de l'Église, celui qui n'est pas dans l'Église? et membre noble de ce corps mystique, celui qui en est retranché comme membre pourri et aride?...

Pendant deux ou trois ans, l'infortuné s'égare dans ces raisonnements d'une subtilité espagnole, dans cette casuistique assassine. Il pèse tous les arguments à sa balance dérégulée, il constitue

la cour céleste, il fait comparaître le Roi devant la justice du Très-Haut, il entend la condamnation divine et que Dieu demande un vengeur. Puis soudain le ciel se referme, la sublime assemblée s'évanouit, tout ce tribunal s'effondre. Le pauvre visionnaire reste seul, rompu, chancelant, mouillé d'angoisse, et le débat recommence avec son âme.

Problème ténébreux, sujet rempli d'embûches où la théologie vient égarer la raison ! Comment, à quel signe reconnaître que Dieu l'a choisi pour être le bras de sa vengeance ? Souvent le loup se prend pour le chien, la ciguë pour le persil. Était-il dupe de quelque illusion, comme on voit les perdrix pipées par les appeaux et les pigeons chassés par les épouvantails des chènevières ?

Étaient-ils dupés comme lui, tous ceux qui avaient essayé de venger d'un seul coup tant d'injures faites à l'Église? Ce Jean Chastel qui, à peine âgé de vingt ans, avait frappé le Béarnais au milieu de ses délices, dans la chambre de sa Vénus, et lui avait brisé une dent? Et le jésuite Guignard, et ce vicaire de Saint-Nicolas qui fut pendu et brûlé en Grève pour avoir dit en public qu'il voulait faire un coup de Saint-Clément, et Jean Guesdon, avocat, et Pierre Barrière, et Denys, chantre à Nantes, et le capucin Langlois, et Nicole Mignon, et deux jacobins de Gand, et Davenne Flamand, et ce laquais du pays de Lorraine, tous roués, pendus, réduits en cendres? Et le jésuite Varade? Et le curé de Saint-André des Arcs et son vicaire brûlés en

effigie? Et le nommé Châteaufort, venu de Flandre, qui avait un œil éraillé, et tous ces borgnes qu'on arrêta en sa place, qui ne voyaient déjà la lumière que d'un œil et qui cessèrent à tout jamais de la voir?...

Alors, considérant tous ces bras levés sur le tyran et leurs tentatives restées vaines, eux morts, brûlés, jetés au vent, et le Roi toujours debout, Ravailiac se demandait si c'était Dieu qui avait armé leurs bras, ou si c'était Lui, au contraire, qui avait écarté leurs coups.

Tournant ainsi dans ses pensées comme un chien de coutelier dans sa roue, il atteignit sa trente et unième année. C'était un homme haut et puissant, les épaules larges et l'estomac de même, la barbe fauve, les cheveux d'un châ-

tain sombre, les yeux très enfoncés dans la tête, les narines fort ouvertes, et à le prendre tout ensemble, écrit un contemporain, extrêmement mal emminé.

Cette année-là, à la Pentecôte, il résolut de s'en aller à Paris. Pour tuer le Roi? Non, pour l'avertir. Il l'affirme à son procès, disant « qu'il était venu à la Pentecôte dernière, non pas avec l'intention de faire ce malheureux acte, mais seulement pour parler au Roi et l'induire à faire la guerre à ceux de la religion prétendue réformée ».

Avant de se mettre en chemin, il glissa dans la doublure de sa veste des stances qu'un de ses voisins, qui se piquait de poésie, avait placées dans la bouche d'un criminel que l'on mène à la mort.

Puis il partit, n'ayant pour tout viatique que le pauvre pécule économisé sur l'argent qu'il recevait de ses élèves, et ces misérables vers qu'il emportait sur son cœur.

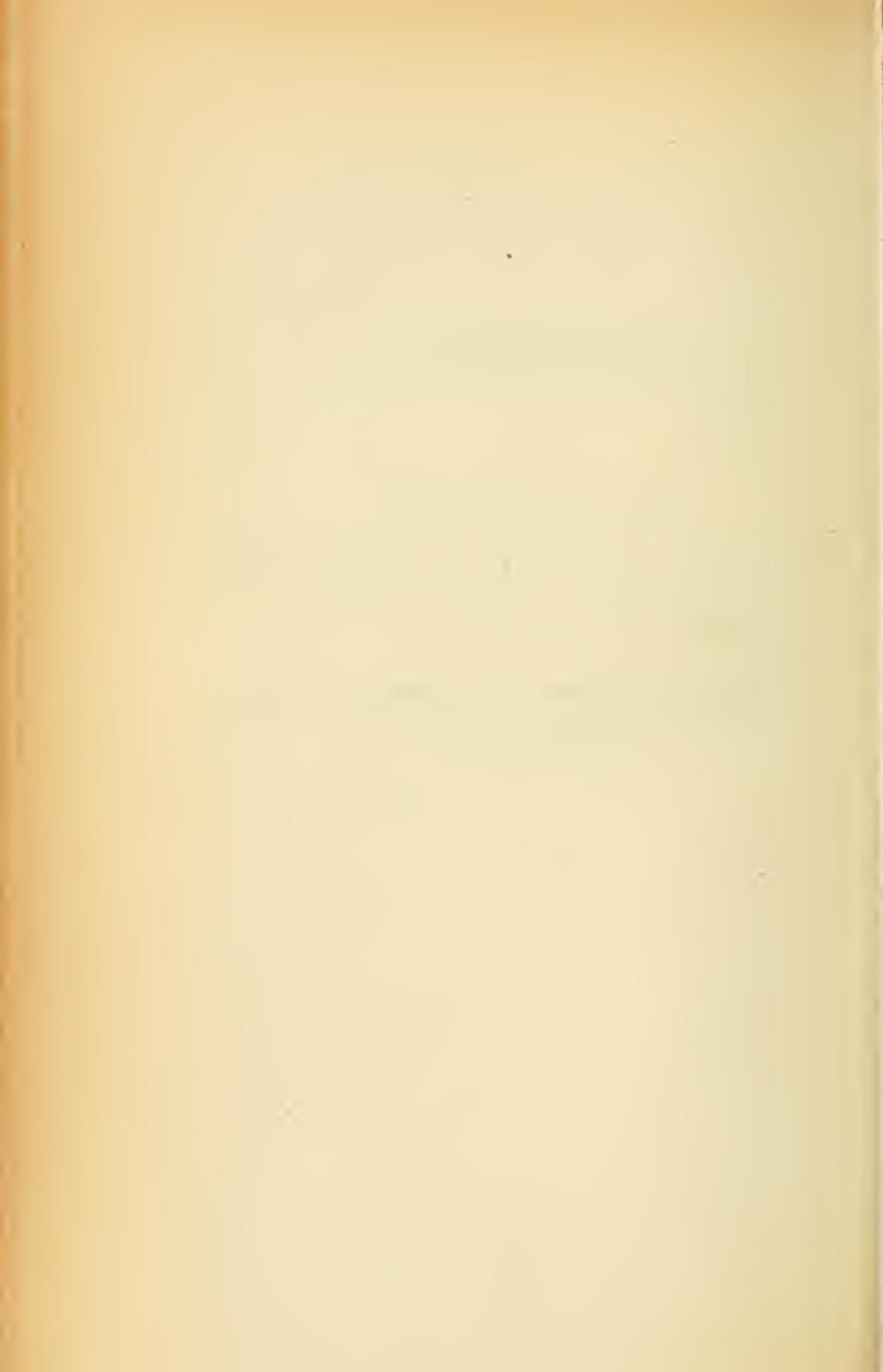
## CHAPITRE II

---

### OÙ L'ON VOIT CE QUI SE PASSE AU LOUVRE ET DANS LE CŒUR DU ROI

Que d'épines, Amour, accompagnent tes roses ;  
Que d'une aveugle erreur tu laisses toutes choses  
A la merci du sort.

MALHERBE.



Tandis que le sombre pèlerin cheminait sur la grand'route qui mène d'Angoulême à Paris, Sa Majesté était au lit, où la retenait la goutte. Un gentilhomme de la Chambre lui donnait lecture de l'*Astrée* alors dans sa fureur nouvelle, et ces brûlantes amours de bergers ramenaient sans trêve à son esprit une beauté de seize ans à peine, mademoiselle de Montmorency.

Il l'avait vue dans un ballet qu'on répétait chez la Reine. Les dames y paraissaient en nymphes, armées d'une javeline. Dans une des figures du ballet,

mademoiselle de Montmorency avait tourné vers lui son dard, et par un geste mutin sembla l'en vouloir percer. Elle mit à cela tant de grâce que le Roi fut blessé au cœur.

C'était une beauté parfaite, riche de taille, les cheveux blonds, le teint blanc et net, des grâces encore enfantines. Sa mère, une merveille aussi, s'était, dit-on, donnée au diable pour épouser le Connétable. Un magicien d'Italie avait servi d'entremetteur. De là cette fille admirable, dont le charme quasi diabolique devait ensorceler tous les yeux.

Le Roi approchait de soixante ans. Mais comme il disait de lui-même, à sa manière vive et plaisante, le vent de l'adversité avait pu blanchir ses cheveux et le vieillir avant l'âge, il n'avait pu

refroidir sa passion pour la volupté. Toujours une femme dans les yeux, toujours de la tendresse au cœur. Le moindre de ses billets d'amour est un chef-d'œuvre de grâce, de sensibilité facile. Avec cela, toujours dupé. En amour, le plus fou des hommes.

Dans son lit où les rhumatismes et sa passion nouvelle le tenaient trop éveillé, le vieux monarque goutteux songeait non sans amertume que cette vive chasseresse allait être demain fiancée à M. de Bassompierre, de trente ans plus jeune que lui et si fort dans l'esprit des dames que les courtisanes prenaient son nom comme nom de fortune, et que jusqu'aux montagnes de Savoie on appelait Bassompierre tout ce qui excellait en bonne mine. Avec un mari pareil il faudrait

laisser tout espoir ! Quelqu'un lui suggéra l'idée de la donner en mariage au prince de Condé, son neveu, maigre, chétif, d'humeur maussade, passionné pour la chasse et, croyait-on, indifférent aux femmes. Avec celui-là rien à craindre. Le Roi bondit sur cette idée. Il y pensa toute une nuit, et dès que le matin fut venu il envoya chercher Bassompierre, le fit mettre à genoux sur un carreau devant son lit, puis après un grand soupir il lui dit :

— Bassompierre, je veux te parler en ami. Je suis devenu non seulement amoureux, mais outré de mademoiselle de Montmorency. Si tu l'épouses et qu'elle t'aime, je te haïrai ; si elle m'aimait, tu me haïrais. Il vaut mieux que cela ne soit point cause de rompre notre bonne

intelligence, car je t'aime d'affection et d'inclination.

Il poussa un autre soupir et continua :

— Je suis résolu de la marier à mon neveu le prince de Condé et de la tenir près de moi. Ce sera la consolation et l'entretien de la vieillesse où je vais désormais entrer. Je donnerai à mon neveu, qui est jeune et aime la chasse mille fois mieux que les dames, cent mille francs par an pour passer son temps, et je ne veux d'autre grâce d'elle que son affection, sans rien prétendre davantage.

— Sire, lui répondit Bassompierre, je m'en désiste pour jamais et souhaite que ce nouvel amour vous apporte autant de joie que la perte me causerait de tristesse, si la considération de Votre Ma-

jesté ne m'empêchait de la recevoir.

Sur ce le Roi l'embrassa, versa des larmes et l'assura qu'il ferait pour sa fortune autant que s'il était un de ses enfants naturels.

A quelques semaines de là, le 17 mai de l'année 1609, au château de Chantilly, dans la maison de son père, mademoiselle de Montmorency épousait monsieur le Prince.

Ravaillac était à Paris. Il ne troubla pas ces noces. Personne ne remarqua cette ombre qui rôdait autour du Louvre sans pouvoir y pénétrer. A la fin, désespérant de rencontrer Sa Majesté — secrètement heureux peut-être — il repartit pour Angoulême, sans qu'il laissât derrière lui d'autre trace que celle de ses pas dans la poussière des chemins.

Ici commence une aventure d'amour, une fête galante assez mélancolique, un tableau de Rubens. Une enfant de seize ans, un vieux prince amoureux, un mari fort jaloux, billets et poésies, des violons dans un parc, chasses et chevauchées, enlèvements nocturnes : c'est de la comédie. Mais ce qui répand sur ce caprice l'ombre sans quoi nulle chose n'est belle, le mystère sans quoi nulle histoire n'a jamais valu qu'on la conte, ce sont les rêveries qui à cent lieues de là tournent et retournent sur sa pailleasse le malheureux Ravailac.

Monsieur le Prince fut moins complaisant que le Roi l'avait espéré. Le Roi se trouva plus amoureux qu'il ne l'avait cru lui-même. Pouvait-il aimer comme un père, d'un amour idéal, d'un amour de l'*Astrée*, cet homme en qui vivaient toujours le capitaine et le berger? Il commit toutes les folies que l'on peut faire à vingt ans. On le vit changer en moins de rien d'habit, de barbe et de contenance ; il courut un jour la bague avec un collet de senteur et des manches en satin de Chine aux couleurs de la princesse. Il voulut avoir son portrait. Elle se fit peindre en cachette par le peintre Ferdinand, et la dernière touche posée, on frota la toile de beurre frais pour la rouler sans l'effacer et l'emporter plus vite au Roi. Une autre fois il obtint

d'elle qu'elle se montrerait à lui tout échevelée à son balcon, avec deux flambeaux aux côtés. A cette vue il s'évanouit quasi, et elle dit : « Jésus, qu'il est fou !... »

Le vieux poète de la Cour, un sexagénaire comme lui et comme lui toujours amoureux, Malherbe, en des vers de commande qui n'en sont pas moins immortels, chantait la joie du grand Alcandre :

Revenez, mes plaisirs, ma dame est revenue ;  
 Et les vœux que j'ai faits pour revoir ses beaux yeux,  
 Rendant par mes soupirs ma douleur reconnue,  
 Ont eu grâce dès cieux.

Avecque sa beauté toutes beautés arrivent ;  
 Ces déserts sont jardins de l'un à l'autre bout :  
 Tant l'extrême pouvoir des grâces qui la suivent  
 Les pénètre partout.

Ces bois en ont repris leur verdure nouvelle ;  
 L'orage en est cessé, l'air en est éclairci ;  
 Et même ces canaux ont leur course plus belle  
 Depuis qu'elle est ici.

La jeune princesse, à la Cour, était devenue une proie, une bête de chasse. Parents, amis et domestiques, tout ce qui approchait cette enfant faisait métier d'entremetteur — et le premier, le Connétable, son père. Bref, il y avait pour tout ce beau marché trente pourvoyeuses en besogne, « et si je m'en mêle une fois, disait aigrement la Reine, je ferai la trente et unième ! »

Tout cela chuchoté, murmuré à la Cour. Mais le bruit glisse déjà dans Paris. Demain il s'en ira au fond d'une province ranimer une haine au fond d'un cœur morose. D'une manière insaisissable, la fatalité utilise à la même sinistre besogne une jeune princesse et un fou d'Angoulême. Pour la perte du Roi, la grâce la plus vive, le plus noir enthous-

siasme se donnent à leur insu la main. Et lui demeure sans inquiétude. Aucun doigt mystérieux n'est venu l'effleurer ; il ne pense toujours qu'à la vie : la mort est encore assez loin pour qu'il n'ait pas senti l'approche des messagers invisibles, dont la troupe bientôt harcelante et pressée ne lui laissera plus de repos.

A la fin Condé n'y tient plus. Pour mettre sa femme à l'abri des assiduités du barbon, il la fait monter un matin dans un carrosse de campagne, attelé de huit chevaux que suivaient quelques haquenées conduites par des valets. Le marquis de Rochefort, mademoiselle de Châteauevert, dame d'atours de la princesse, et Philipotte, une servante, montèrent aussi dans la voiture. Toute la journée, sous l'averse, on roula dans les marécages

et les bois. Le soir, les chevaux étaient fourbus, le carrosse à demi brisé. On l'abandonna aux ornières. Le Prince mit sa femme en croupe de M. de Rochefort ; lui et les autres enfourchèrent les haquenées, et sur les trois heures du matin la cavalcade fit son entrée dans un village du Hainaut. On ne trouva dans un moulin que de la paille pour se coucher, et pour manger, du pain de seigle que la princesse dévora sans même enlever ses gants que la pluie collait à ses doigts. On se reposa un moment, et puis au premier chant du coq la fuite recommençait éperdue dans la pluie et le vent, sur la triste plaine du Nord, là-bas, vers la frontière des Flandres.

Le roi jouait avec Messieurs de Créqui, de Guise, d'Épernon et Bassompierre, quand d'Elbène, puis le chevalier du guet vinrent lui porter tout bas la nouvelle que le Prince était en fuite.

Il changea soudain de couleur et se penchant sur Bassompierre qui se trouvait près de lui :

— Bassompierre, mon ami, je suis perdu, lui dit-il ; cet homme emmène sa femme dans un bois !

Et cessant aussitôt le jeu, il entra avec d'Elbène dans la chambre de la Reine.

Bassompierre l'y rejoignit sous pré-

texte de lui rapporter son argent qu'il avait laissé sur la table. Il raconte dans ses *Mémoires* qu'il ne vit jamais un homme aussi transporté. Le marquis de Cœuvres, le comte de Cramail, d'Elbène et Loménie étaient avec lui, qui lui donnaient mille expédients ridicules. Bientôt ses ministres arrivèrent. Chacun lui proposa un plat de son métier ou bien un trait de son humeur. Les uns disaient qu'il fallait faire de fortes déclarations contre le Prince et contre tous ceux qui lui offriraient un asile ; les autres que Sa Majesté devait dépêcher un capitaine en Flandre pour tâcher de le ramener et menacer de guerre les Espagnols s'ils refusaient de le rendre.

Sa Majesté ne voulut rien résoudre qu'elle n'eût consulté Sully.

Celui-ci se rendit au Louvre assez tard dans la soirée.

— Eh bien ! lui dit le Roi, en lui prenant la main, notre homme s'en est allé et a tout emmené. Qu'en dites-vous ?

— Sire, lui répondit le ministre, je ne m'en étonne point. Si vous aviez cru le conseil que je vous donnai il y a huit jours, vous l'eussiez mis à la Bastille où je vous l'aurais bien gardé.

— C'est une affaire faite, dit le Roi, il n'en faut plus parler. Mais que dois-je faire maintenant ? Dites-moi votre avis.

— Pardieu, je ne sais, répondit l'autre ; laissez-moi retourner à l'Arsenal, où je souperai et me coucherai, et son-

gerai cette nuit à quelque bon conseil que je vous porterai au matin.

— Non, dit le Roi ; je veux que vous m'en donniez un sur l'heure.

— Il faut donc y penser, fit le ministre.

Et se tournant vers la fenêtre, il se mit à jouer du tambourin dessus. Puis il revint au Roi, qui lui dit :

— Eh bien ! avez-vous songé ?

— Oui, dit-il.

— Et que faut-il faire ?

— Rien.

— Comment, rien ?

— Oui, rien, répéta Sully.

Et il expliqua sa pensée :

Si l'on se taisait sur cette affaire, les Archiducs pourraient croire que monsieur le Prince était au fond de conni-

vence avec le Roi, et il leur deviendrait suspect ; ou bien, considérant que Sa Majesté n'attachait aucune importance à son neveu, eux-mêmes n'en feraient aucun état, et celui-ci, dans l'un et l'autre cas, serait bien forcé de revenir.

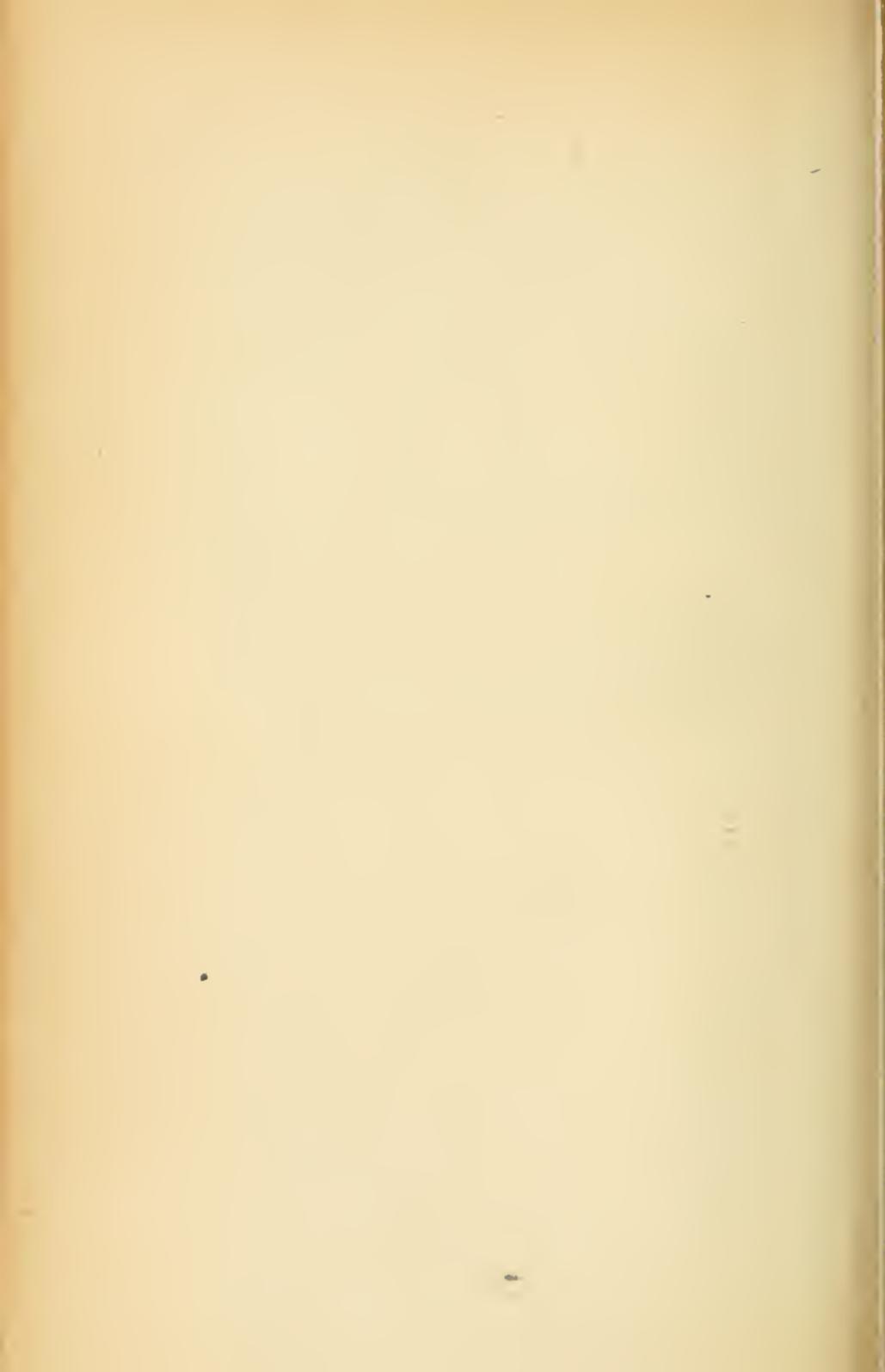
Mais le Roi n'accepta pas cet avis. Entre lui et les Espagnols, depuis quelque temps déjà les choses en étaient venues au pire. De plus, à Madrid et dans les Flandres, on contestait la validité de son second mariage, et il ne manquait pas de gens pour exciter le prince de Condé à faire valoir, à l'occasion, ses droits de premier prince du sang. La présence du Prince là-bas allait donner assurément plus de force à ce parti. Et l'éloignement de la Princesse en persuadait le Roi davantage.

Sans plus attendre, il dépêcha M. de Praslin à Bruxelles auprès de l'archiduc Albert pour réclamer les fugitifs. Et le lendemain, il déclarait devant l'ambassadeur de Venise que si Son Altesse l'Archiduc ne remettait pas monsieur le Prince, il irait le chercher lui-même avec cinquante mille hommes.

## CHAPITRE III

---

### RAVAILLAC SE MET EN ROUTE POUR LA SECONDE FOIS



On était aux approches de Noël. C'est le temps de l'effroi et des longues veillées. On voit sortir le loup du bois et les nouvelles vraies ou fausses courir à travers la campagne. De paroisse en paroisse, de clocher en clocher la légende s'était répandue que le Béarnais préparait pour la Noël prochaine une Saint-Barthélemy de tous les bons catholiques. Les troupes qu'on levait partout en ce moment dans le royaume, pour soutenir en Allemagne les alliés protestants du Roi, donnaient du corps à la rumeur. Dès qu'il tomba sur Angoulême, Ravillac

recueillit ce bruit avec l'avidité d'un homme qui cherche partout autour de lui des aliments à sa passion. Il l'a dit expressément : « Une des circonstances qui m'a induit et aidé à la tentation a été d'autant que le Roi n'avait voulu que justice fût faite de l'entreprise des Huguenots de tuer tous les catholiques le jour de Noël dernier. »

Il part, il arrive à Paris, il essaie d'entrer au Louvre. Les archers ne l'y laissent pas pénétrer. Il insiste. On le conduit à M. de Bellingreville, le prévôt de l'Hôtel, qui lui dit pour l'écarter que Sa Majesté était malade.

Sans se lasser, deux fois encore il tente d'arriver jusqu'au Roi. On le remet aux mains des gardes, qui l'amènent devant M. de Castelnau.

— Monsieur, lui dirent les archers, voici un homme qui veut entrer à toute force dans la chambre de Sa Majesté. Il prétend qu'il a des choses à dire et qu'il ne peut confier qu'à Elle-même. Nous l'avons fouillé et visité partout et ne lui avons rien trouvé.

Sur quoi M. de Castelnau alla chercher M. de La Force, son père, dans le cabinet du Roi, pour lui montrer le personnage.

La Force lui trouva l'air d'un papault et d'un catholique à gros grain, et comme il n'en put rien tirer, il revint demander au Roi ce qu'il voulait qu'on en fît.

— C'est un de ces métarulatiques qui ont l'esprit troublé et s'imaginent avoir des visions, répondit Sa Majesté. Qu'on le fasse encore fouiller et, si on ne lui

trouve rien, qu'on le chasse et qu'on lui défende sous peine des étrivières d'approcher du Louvre ni de ma personne.

— Sire, répondit La Force, Votre Majesté peut m'ordonner ce qu'elle voudra, mais sur cela je n'en ferai rien, et je crois devoir le remettre entre les mains de la justice.

Mais le Roi lui commanda si expressément de laisser aller cet homme qu'il fut contraint d'obéir.

Il retourna dans la salle des gardes, fit fouiller le prisonnier une seconde fois, et n'ayant rien trouvé sur lui il le renvoya du Louvre.

Où aller, sinon chez les prêtres? Que faire, sinon chercher conseil auprès d'eux? Tour à tour on le voit, le triste Angoumois, aux Feuillants, chez son

ancien Provincial, le Père Marie-Madeleine, à Saint-Séverin, chez le curé qu'il avait sans doute connu quand il habitait rue de la Harpe ; aux Jacobins, où il demande à deux Pères qu'il rencontre si un confesseur est tenu de révéler la confession de quelqu'un qui aurait déclaré avoir été tenté de tuer un roi. Les Religieux, étonnés d'une question si étrange, le renvoient au Père d'Aubigny, fameux Jésuite et fort expert en matière de conscience, qu'une fois déjà, on s'en souvient, au temps de son premier séjour, il avait essayé de voir.

Le Jésuite habitait toujours la riche maison conventuelle de la Porte Saint-Antoine. Ravailac l'aborde au sortir de sa messe, le met au fait de ses visions, et tirant de sa poche un petit couteau

ébréché sur lequel étaient gravés un cœur et une croix, il lui dit cette parole ambiguë : « Que le cœur du roi devait être porté à faire la guerre aux huguenots. » A quoi le Père repartit que s'il avait quelque chose à dire au Roi, il devait s'adresser à l'un de ses gentils-hommes, mais qu'à en juger par sa mine il avait eu plutôt des imaginations que des visions.

— Otez tout cela de votre esprit, lui conseilla le bon Père ; dites des chapelets, mangez de bons potages et retournez en votre pays.

Et sur ces mots il lui donna un sou, qu'il emprunta d'un autre religieux.

Pendant des jours et des semaines, le malheureux obsédé cherche passionnément quelqu'un qui l'introduise au

Louvre. Vains efforts, peine perdue ! Son air, son allure, ses paroles, tout inquiète en cet homme et partout on le repousse. Chez madame d'Angoulême on lui ferme la porte ; chez le cardinal du Perron il ne réussit à parler qu'aux aumôniers, qui l'éconduisent. Chez la reine Marguerite, le vieux du Terrail, écuyer, lui déclara sans ambages que pour parler au Roi il fallait être noble et honnête homme.

— Suis-je pas honnête homme ? dit-il.

C'en est fait, il n'entrera pas au Louvre, il n'aura pas audience, et l'on se prend à rêver : s'il avait pu parler au Roi, s'il avait pu le voir en tête à tête un moment, peut-être eût-il été retourné, sa volonté toute changée. Le charme était si fort chez ce Prince qui possédait jusqu'au génie le don de dire

à chacun et en toute circonstance le mot qui entraîne ou qui apaise ! Ravillac en eut-il un obscur sentiment ? On relève dans son procès cette réflexion mélancolique : « Peut-être, si j'avais parlé au Roi, j'aurais perdu ma tentation peu après. »

Enfin après tant de démarches, un jour, près de Saint-Innocent, il rencontre celui qu'il cherchait.

Sa Majesté était dans son carrosse.

— Sire, cria-t-il en s'approchant, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la sacrée Vierge Marie, que je parle à vous !

Mais un valet de pied le repoussa de sa baguette.

A partir de ce moment il erre comme un chien perdu. Il va mendier sur la

route de Paris à Saint-Denis, puis plus rien, on perd sa trace jusqu'au jour où il reprend le chemin de son pays.

Sans doute ce long voyage, cette longue marche à pied de Paris à Angoulême sur les routes durcies — on était en plein hiver — apaisa sa fièvre un moment. Sitôt qu'il fut arrivé, il se rendit aux Cordeliers, alla trouver Gilles Osère, ancien gardien du couvent de Paris, et lui fit part de ses visions et de ses méditations, ajoutant qu'à son avis Notre-Seigneur voulait réduire à la religion catholique, apostolique et romaine ceux de la Religion prétendue réformée. Ledit gardien lui répondit qu'il n'en fallait point douter.

Peu de jours après, le premier dimanche de Carême, il retournait aux

Cordeliers. Un religieux de l'Ordre, dont il n'a jamais dit le nom, le reçut à confesse. Il s'accusa d'avoir commis un homicide par intention. Le confesseur ne lui demanda pas qui donc il avait voulu tuer, et lui donna l'absolution.

Ravaillac entendit la messe et se réconcilia avec Dieu.

## CHAPITRE IV

---

### LA DOULEUR DU GRAND ALCANDRE

Ainsi le grand Alcandre, aux campagnes de Seine,  
Faisait loin de témoins le récit de sa peine,

Et se fondait en pleurs.

Le fleuve en fut ému, ses nymphes se cachèrent,

Et l'herbe du rivage où ses larmes touchèrent

Perdit toutes ses fleurs.

MALHERBE.



Malheureuse passion de vicillard, sinistre jeunesse du cœur ! La sincérité, la douleur même n'arrivent pas à voiler ce que ces séniles amours ont de lamentable ou d'odieux.

Le Roi restait inconsolable du départ de la Princesse. La chasse n'était plus un plaisir, ses maîtresses n'avaient plus d'attrait. Ce vieil homme, ce cœur brûlant, ce vieux muguet amoureux tombait dans la mélancolie. Tout son esprit ne lui servait de rien pour lui montrer le ridicule qu'il y avait d'aimer à son âge une enfant de seize ans à peine.

Ses lettres à M. de Berny, son ambassadeur à Bruxelles, ne sont qu'une plainte amoureuse, une longue recommandation à prendre soin de l'exilée : ce n'est plus un roi qui parle mais un amant qui gémit ; l'une d'elles s'achève par ces mots, vrais mots d'amant, vrai cri du cœur : « Écrivez-moi amplement de toutes choses, de ce que l'on dit d'elle et qu'on la trouve. »

On la trouvait charmante. Tous ces gens de Bruxelles, lourde pâte flamande ou furieux tempéraments espagnols, brûlaient, à cette grâce de Française et d'enfant. L'Archiduc, discret, timide, dès le premier jour qu'il la vit s'enhardit jusqu'au madrigal. Comme il traversait avec elle un salon où l'on voyait les portraits de quelques dames :

— Autrefois, lui dit-il, on a tenu ces femmes-là pour belles, mais à cette heure il ne faut plus parler d'autre beauté que la vôtre.

Le grand capitaine des Flandres, le rude Spinola lui-même, attendri par tant de jeunesse, donnait en son honneur un festin suivi d'un bal magnifique, qui coûta quatre mille écus. Le nonce Benti-voglio soupirait comme tous les autres ; et longtemps plus tard la Princesse se rappelant la mine énamourée du prélat, avouait un regret à la pensée qu'il n'eût pas coiffé la tiare, car de la sorte elle eût pu se vanter d'avoir eu des amants de toute condition, des papes, des rois, des cardinaux, des princes, des ducs, des maréchaux de France, et même de simples gentilshommes.

Cependant on ne voyait dans Bruxelles que des cavaliers français. Les auberges retentissaient de leurs disputes et de leurs fanfaronnades. Monsieur le Prince ne se promenait plus qu'un pistolet à la ceinture, car le bruit s'était répandu que le Roi avait payé tous ces cavaliers pour le tuer. Il était d'esprit fantasque, d'imagination inquiète et d'humeur voyageuse. Déjà les Pays-Bas lui semblaient trop peu sûrs ; de nouveau il songeait à fuir, à allonger les lieues qui le séparaient du Louvre, et ses regards se tournaient maintenant vers le Milanais ou l'Espagne.

Le Roi s'affolait à la pensée que l'objet de sa passion pouvait s'éloigner encore. Un frère de cette Gabrielle qu'il avait jadis tant aimée, Annibal d'Estrées, mar-

quis de Cœuvres, jura de lui ravoir la Princesse. C'était un homme qui ne s'étonnait pas, ferme et voyant assez clair dans les affaires, grand joueur, coutumier de fortunes diverses : d'un train parfois magnifique, le plus souvent ses gens n'avaient pas de souliers.

Il se rendit à Bruxelles avec une escorte brillante de dix à douze gentilshommes. Lorsqu'il arriva dans la ville, monsieur le Prince était sur l'heure d'en sortir. Emmener sa femme avec lui, il n'y fallait pas songer, car on était au fort de l'hiver. La laisser seule à Bruxelles, c'était la livrer sans défense aux témérités du Roi. Il alla trouver l'Infante pour lui confier son embarras. Elle était rigide et dévote. Il obtint d'elle que l'Archiduc donnerait asile à

la Princesse, et qu'ils la tiendraient sous leur garde jusqu'à ce qu'il vînt la réclamer.

Annibal poussa les hauts cris. Dès que la porte de ce palais espagnol aurait été fermée sur elle, la jeune femme serait prisonnière, et de l'arracher à ces murailles il ne faudrait plus parler. Berny joignit sa voix à la sienne pour faire entendre à l'Archiduc que si madame la Princesse ne se trouvait pas en sûreté à l'hôtel de Nassau où elle était descendue, on devait la remettre entre ses mains, ou chez le nonce ou dans un couvent.

Cependant qu'ils criaient ainsi, la rusée madame de Berny, de concert avec Philipotte et mademoiselle de Châteauvert, glissait à la belle ennuyée les billets enflammés du Roi. Il lui dépeignait

son amour sous des couleurs enchante-resses ; il lui disait ma Galathée, mon bel ange, mes belles amours ; il faisait briller à ses yeux les fêtes, les plaisirs du Louvre, et que si elle paraissait à la Cour elle serait la Reine de France.

Ce n'est pas bien malaisé de troubler un cœur de seize ans. Loin du Roi, sur cette terre étrangère, la charmante exilée se prenait d'amour romanesque pour ce vieillard amoureux qu'elle ne voyait plus maintenant qu'à travers l'ardeur de ses lettres. Elle l'appelait son cœur, son Céladon, son tout ; elle soupirait après le Louvre ; elle voulait qu'on la délivrât.

Annibal fit ici merveille. On convint qu'elle accepterait l'idée d'aller vivre chez l'Infante, puis la nuit même du jour

où elle devrait quitter son logis, et à la faveur du désordre qui ne manque guère d'accompagner un changement de résidence, elle descendrait dans les jardins de Nassau, la tête sous une coiffe flamande, gagnerait de là les remparts qui s'étendaient en bordure des jardins, se coulerait dans le fossé par une brèche de la muraille, et rejoindrait la contrescarpe. Philippe Longueval de Manicamp l'attendrait à cet endroit avec vingt-cinq bons cavaliers, l'un d'eux la prendrait en croupe et l'on filerait à la frontière — tout cela par trois pieds de neige.

Quand le Roi connut ce dessein, il en fut transporté d'aise. Il dit à tous les échos qu'on allait revoir la Princesse. Il en parla même à la Reine. Celle-ci ne

balança point : elle dépêcha sur l'heure un courrier à Bruxelles pour avertir monsieur le Prince.

Il était onze heures du matin quand ce courrier arriva. L'enlèvement devait se faire le soir même.

On ne saurait croire, dit le Nonce, dans quelle agitation le nouvelle apportée de Paris jeta le Prince de Condé. On l'entendit injurier à haute voix le Roi, le marquis de Cœuvres et M. de Berny, s'affliger, se lamenter comme si la Princesse lui avait été réellement ravie et qu'au lieu d'être à Bruxelles elle fût déjà à Paris. Toute la nuit il cavalcada sous le balcon de sa femme avec de nombreux gentilshommes et des soldats espagnols. L'enlèvement était manqué. Le lendemain, Condé prenait les chemins

d'Italie, et la Princesse au désespoir entrait au palais de l'Infante.

Plus d'amis, plus de Français. La vive prisonnière s'ennuyait à mourir dans ce triste palais des Flandres, auprès de la rigide Infante qui faisait fouetter, pour la distraire, une de ses femmes qui sans congé avait reçu un poulet d'un cavalier espagnol. On l'avait reléguée très haut, dans un grenier, sous les toits ; on avait éloigné d'elle sa dame d'atours Châteauvert et l'effrontée Philipotte. Elle ne voyait plus que le jeudi, et l'espace d'un moment, son amie madame de Berny qui continuait de lui passer les billets brûlants du Roi. Elle lui racontait ses chagrins, ses tristesses d'enfant prisonnière ; elle se posait en victime, tâchait de se rendre malade,

buvait de l'eau glacée pour se gâter l'estomac et se laissait mourir de faim. Expédients d'enfant capricieuse qui tournaient contre son désir : ses couleurs en étaient plus fraîches.

Tout ce désespoir enfantin avivait le tourment du Roi. Chez ce vieillard qui en amour n'avait jamais eu de scrupule, le sentiment des convenances avait disparu tout à fait. Il persuadait au Connétable qu'il écrivît à l'Archiduc afin qu'on lui rendît sa fille, assurant avec gravité qu'elle serait mieux dans sa maison, entre son père et sa tante, qu'à vagabonder par le monde à la suite d'un mari brutal qui n'avait rien d'arrêté dans l'esprit.

Quelle scène pour Plaute ou pour Molière, la causerie des deux vieillards ! Le

Roi, qui entretient ce père de comédie de sa folle passion pour sa fille et qui s'arrête pour larmoyer ou lâcher quelque gaillardise, car il avait tout aussi aisément la larme à l'œil que le trait à la bouche ; l'autre, plus vieux mais d'un âge plus fort, d'une génération plus puissante. Ferme et droit, c'était sa devise. Vraie devise de cavalier ! Et de fait, le Connétable pouvait travailler un cheval toute une après-dînée, un teston sur l'étrier, sans que le teston tombât. Dans la vie, c'était autre chose : il tenait moins ferme en selle. Sous la dictée de son compère, il écrivait à l'Archiduc, ou plutôt il faisait écrire, car il ne savait pas ses lettres : « Votre Altesse n'ignore pas le peu ou point d'amour que Monsieur le Prince portè à ma fille, quels sont

ses mœurs et ses déportements envers elle, la sévérité qu'injustement il lui tient, que sa passion a été si grande qu'il n'a pas eu de respect à son honneur... » Et il terminait son billet sur ce mot vraiment admirable « qu'on lui renvoyât sa fille pour consoler sa vieillesse ».

La mère du Prince elle-même, la vieille douairière de Condé, ne demandait qu'à s'entremettre pour convaincre les Archiducs de laisser envoler l'oiseau que son fils avait mis en cage. Afin de lever leurs scrupules, le Père Cotton, Jésuite et confesseur du Roi, faisait tenir à Leurs Altesses une consultation canonique où il exposait clairement qu'en termes de conscience et d'honneur, Elles pouvaient sans forfaiture consentir à cette échappade. Et le Roi poussa l'innocence

jusqu'à inviter sa femme à demander comme une grâce qu'on lui renvoyât la Princesse pour embellir les fêtes de son couronnement, qui depuis bientôt dix ans qu'elle était mariée avait toujours été différé. A ce coup elle se cabra :

— Me prend-il pour une rouffiane? dit-elle en son jargon italien.

Elle était seule de son parti. La Cour entière se démenait pour le Roi. Mais tout ce monde était de glace au gré de ce vif-argent. Il les brusquait, il les secouait, il les dégelait à sa flamme ; il devenait d'accès difficile même pour ses intimes amis ; son humeur et sa santé en étaient tout altérées. « Je déchois si fort de mes mérangoises, écrivait le pauvre galant, que je n'ai plus que la peau et les os. Tout me déplaît ; je fuis

les compagnies, et si pour observer le droit des gens je me laisse mener en quelque assemblée, au lieu de me réjouir, elles achèvent de me tuer. »

Lui, devenu si pacifique avec le temps et la gloire, il se jetait aux aventures et brouillait ce qu'en d'autres temps sa prudence aurait si bien arrangé.

A l'ambassade d'Espagne qui voulait savoir pourquoi il tenait soixante mille hommes rassemblés sur ses frontières :

— J'arme mes épaules et ma terre pour empêcher qu'on me frappe, répondit-il rudement. Et je mets l'épée à la main pour frapper ceux qui me fâcheront.

— Que manderai-je donc à mon maître? demanda Don Inigo.

— Ce qu'il vous plaira, repartit le Roi sans plus.

A sa femme qui lui disait :

— Mais, Monsieur, nos enfants sont bien petits. Ne vaut-il pas mieux vivre en paix, en attendant qu'ils soient plus grands, que de faire la guerre aujourd'hui?

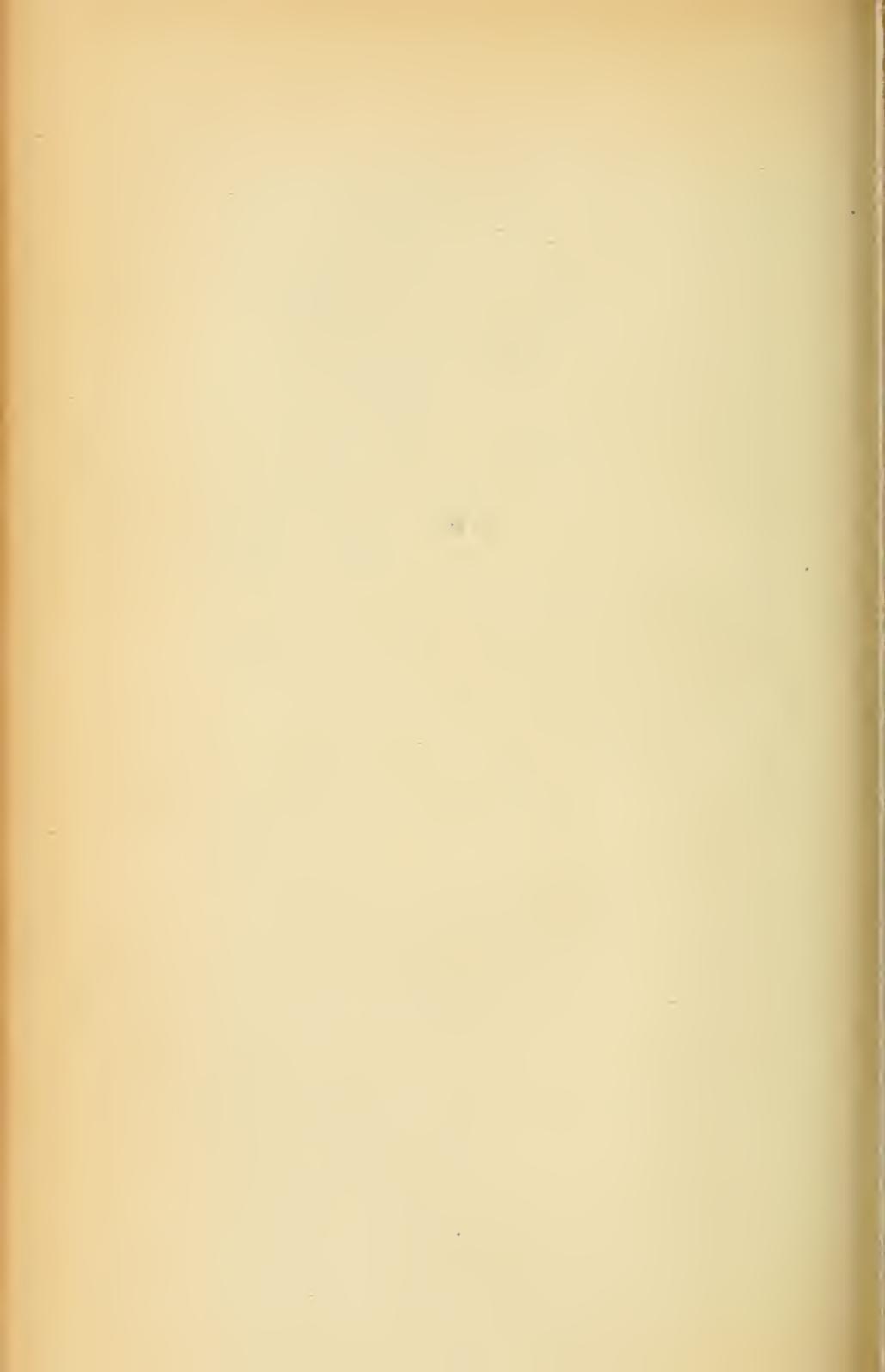
— Non, ma mie, répliqua-t-il; cela est résolu, il faut que cela soit.

Et à ceux qui lui reprochaient de mettre le feu à l'Europe pour une nouvelle Hélène, il répondait tout d'un temps :

— Peut-être, mais qu'on se souviene que justement Troie fut détruite parce qu'Hélène ne fut pas rendue.

Pourtant, à l'approche de Pâques, un peu de calme sembla rentrer dans son

cœur. On le vit, toute une semaine, désireux de faire son salut. Il communia le jour de Pâques avec plus de dévotion qu'il n'était accoutumé. Une piété inhabituelle l'occupa durant quelques jours. Même il parut au Père Cotton si plein de bonne volonté, qu'on put espérer un moment qu'il allait enfin oublier toute affection pour la Princesse.



## CHAPITRE V

---

### RAVAILLAC SE MET EN ROUTE POUR LA TROISIÈME FOIS

Ne souffre pas qu'on souffre en ta présence  
Au nom de Dieu aucune irrévérence.

RAVAILLAC.



Ce même jour de Pâques, Ravailac reprit le chemin de Paris.

Tout le Carême, il l'avait passé dans la prière et le jeûne — longue pénitence, longue station de piété et de misère. Il en sortait tout chancelant. Les fatigues, les austérités, la faim même, rien n'avait de prise sur ce corps vigoureux, dur et puissamment assemblé, mais la cervelle était moins forte : elle payait pour tout le reste.

La veille du jour de Pâques, il se rendit après souper chez un certain Bel-

liard, son parent. Des voisins causaient entre eux. Quelqu'un dit que Sa Majesté avait offert sa protection aux princes huguenots d'Allemagne et qu'on allait partir en guerre ; un autre, que l'ambassadeur du Pape avait déclaré au Roi qu'il serait excommunié s'il s'obstinait dans son dessein ; à quoi le Roi avait répondu que ses prédécesseurs avaient mis les papes en leur trône et que si le Pape l'excommuniait, il le déposerait.

Ravaillac entendit cela. Le mot frappa sur son âme : il en fit éclater du feu. Dans cette cervelle échauffée, dans cet obscur grenier d'idées, tout était si vieux, si pauvre ! Tout flamba en un instant. Il jura de tuer le Roi, de lui mettre le poignard au cœur. Et pour garder un témoi-

gnage de cette résolution suprême, il griffonna sur un papier :

Ne souffre pas qu'on souffre en ta présence  
Au nom de Dieu aucune irrévérence.

Cela se fit sans qu'il dît rien, dans le silence de son âme. Personne n'en eut le soupçon dans la petite assemblée ; les propos suivirent leur train. Il regagna son logis.

Dans la nuit, il ne put dormir. Maintenant il ne se demandait plus s'il devait ou non tuer le Roi : sa résolution était prise. Le souci qui le tournait et le retournait sur sa paillasse était d'un ordre plus intime, n'intéressait que son âme. Communierait-il demain, jour de Pâques, le jour le plus glorieux de l'année ? Il brûlait de participer aux mérites de

Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il avait faim de l'hostie. Mais pouvait-il confesser sa volonté de tuer le Roi? Son directeur comprendrait-il le caractère de sa mission? N'y avait-il pas quelque apparence qu'il essaierait de l'en détourner? Si le prêtre violait son secret! S'il tuait le poussin dans l'œuf, le fait dans son intention! S'il allait arrêter son bras avant qu'il eût rien entrepris! S'il le dénonçait au supplice avant qu'il eût purgé l'Église de l'exécrable Holopherne! Judith se confia-t-elle à personne? Et récemment, quand Jean Châtel délibéra de tuer l'Hérode, il communia le matin même aussi paisiblement qu'il était accoutumé de le faire. Seigneur! s'écriait le malheureux, conseillez-moi! armez mon cœur! Permettez que je me con-

fesse à vous, seul à seul, dans le secret de mon âme ! Daignez entendre ma voix, comme il vous a plu de me faire entendre la vôtre. Faites-moi savoir par quelque signe, si je puis sans confession m'approcher de votre table...

Cependant les heures passaient. Aucune lueur dans la nuit, aucune voix qui lui répondît d'en haut pour apaiser son tourment. Alors, seul, abandonné, il lui vint une inspiration où se révèle tout entière dans une ombre mystérieuse la délicatesse de son âme.

Quand le matin fut venu, il se rendit, en compagnie de sa mère, dans l'église Saint-Paul, la paroisse où il avait été baptisé. Il entendit la messe, puis au moment de communier, il accompagna la vieille femme dans la petite proces-

sion qui se dirigeait vers l'autel. Lorsqu'elle se fut agenouillée devant la sainte nappe, il se mit debout derrière elle et resta là, les mains jointes, tandis qu'elle recevait l'hostie, avec l'espoir qu'un peu de cette rosée de grâce qui allait descendre sur elle retomberait peut-être sur lui.

C'est pour ce trait, pour ce trait seul, que j'ai entrepris de conter la vie de Jean-François Ravailac. C'est pour ce geste silencieux que le malheureux frénétique mérite de retenir un moment la pitié sur son triste visage. Il connut dans sa pauvre vie ce qu'on ne voit briller qu'une fois dans la vie de millions d'hommes : une minute sublime.

Ensuite il quitta la ville accompagné du son des cloches.

Bien des Pâques ont sonné sur ce rocher d'Angoulême, et chaque année ramène la même féerie sur ses pentes. Dès que le printemps a touché ce rocher ensoleillé, il en fait jaillir des fleurs. Il l'enguirlande d'une flore sauvage, il le charge à profusion du violet des lilas et du vif corail des arbres de Judée. Cela ne dure qu'un jour, tout est vite flétri, mais le souvenir et le parfum s'en étendent sur toute l'année. Ravailac fut-il sensible à cette poésie? Se retourna-t-il vers ces pentes embaumées? Vit-il seulement qu'il y avait là des fleurs?... On ne sait rien de son voyage, sinon qu'il mettait à l'ordinaire deux semaines pour faire le chemin ; cette fois, en huit jours il fut à Paris.

Il se logea au faubourg Saint-Jacques, chez un nommé Barbier, à l'auberge des Cinq-Croissants. Beaucoup de soldats venaient y boire. Ils ne parlaient que de la guerre prochaine et des amours du Roi. Les uns disaient qu'il avait résolu, pour conquérir son Hélène, d'épouser d'abord la cuirasse ; d'autres, qu'il se mettait en campagne pour soutenir les Huguenots d'Allemagne et que ceux qui l'assisteraient en mourraient. Un sieur Saint-George déclara que s'il faisait la guerre au Pape, il lui obéirait puisqu'il y était tenu, mais que s'il la faisait mal

à propos la faute en retomberait sur lui. Quelqu'un rappela une chasse à courre que Sa Majesté avait faite, déguisée en valet de chiens pour surprendre la Princesse, et racontait qu'au bac de Saint-Leu on l'avait pris pour un voleur. Un prêtre qui se trouvait là, rappela qu'on avait vu autrefois des empereurs et de nos rois même se masquer et se déguiser, mais non comme ceux d'aujourd'hui pour aller voir leurs maîtresses, mais pour apprendre du petit peuple et du commun ce qu'on disait d'eux, s'amender et se réformer.

Ces propos où Sa Majesté apparaissait tour à tour comme ennemie du Pape ou paillarde enflammaient l'imagination du taciturne voyageur. Il ne connaît plus de repos, son misérable corps

agité ne se souffre plus nulle part. Un jour il quitte les Cinq-Croissants en quête d'une autre hôtellerie, et s'en va demander un gîte dans une auberge, près des Quinze-Vingts. Lui trouva-t-on mauvaise mine, ou l'auberge était-elle pleine? Il n'y eut pas de place pour lui. Pourtant il restait là, dans la salle, en homme qui ne sait où aller, quand il aperçut un couteau tout grand ouvert sur la table. Cet homme qui trois fois déjà était venu à Paris dans l'intention de tuer le Roi, n'avait sur lui aucune arme pour accomplir son dessein. Ce couteau, sur cette table, dans cette salle où personne ne prêtait d'attention à lui, n'était-ce pas la volonté céleste qui se manifestait clairement, Dieu lui-même qui lui apportait l'instrument de sa vengeance?...

Il étendit la main, prit le couteau, et pour la première fois il sortit armé dans Paris.

Quel orgueil, quel nouveau courage quand il sentit dans sa poche ce couteau tombé du ciel ! La lame branlait dans le manche, il le porta chez Jean Barbier, frère de l'hôte des Cinq-Croissants et tourneur au faubourg Saint-Jacques, pour le faire emmancher de neuf. Puis il finit par se loger dans la rue Saint-Honoré, en face de l'église Saint-Roch, à l'hôtellerie des Trois-Pigeons, près du Louvre.

Savoir le Roi si près de lui, ce fut sans doute insoutenable. A trois jours de là, il déloge et s'en retourne aux Cinq-Croissants. Il y retrouve un Cordelier, un jeune homme nommé Le Febvre, tout frais arrivé d'Angoumois. Avec lui il discourt sans fin de problèmes théolo-

giques, et un jour même il l'interroge sur la question qui le hante « s'il faut considérer comme péché la tentation de tuer un roi et si l'on doit s'en confesser ». Le Cordelier allait répondre lorsqu'ils furent interrompus par l'arrivée d'un autre religieux.

L'idée fixe ne le lâche pas, il rumine son projet sans trêve. A toutes les heures du jour, pendant une quinzaine environ, il vient rôder autour du Louvre, portant avec lui son couteau bien emmanché dans sa poche. Puis soudain tout se défait, tout se déchire dans son âme. Une fois de plus il se désiste de sa volonté homicide. Quel repos ! Quel apaisement ! Il prend le bâton du voyage, quitte l'auberge des Cinq-Croissants, se remet sur le chemin d'Angoulême.

On était aux premiers jours de mai, le temps où la campagne verdoie. Ravailac s'en va sur la route. Un cantique, une action de grâces monte de son cœur délivré. Il remercie le divin juge de l'avoir déchargé de sa mission et de s'en remettre sans doute à quelque plus illustre vengeur. Dans quinze jours, il apercevra les hautes murailles d'Angoulême ; il ira chez les Cordeliers trouver le frère Gilles Osère, se confesser une fois encore de son homicide par désir ; il communiera dans leur couvent ou bien à l'église Saint-Paul, et sa vie reprendra son cours

entre sa mère et ses petits écoliers.

Mais Dieu ordonne-t-il vraiment qu'il revienne à Angoulême? Tant de méditations, tant de veilles, tant d'ordres reçus d'en haut, tout renié, tout méconnu, tout oublié en un moment! Ne s'éloigne-t-il point par timidité de cœur? Dieu ne s'est-il pas toujours servi des plus faibles de ses serviteurs, et par les exploits qu'ils ont faits, n'a-t-il pas suffisamment témoigné qu'ils lui étaient agréables? S'il a renversé Goliath, c'est par la main de David; s'il a tué Holoferne, c'est par la main d'une femme... Que résoudre? Quel chemin suivre? Où se guider dans ces ténèbres?...

Le couteau qu'il sentait contre sa cuisse irritait son désir de retourner sur ses pas, de trouver enfin le Roi. de lui

mettre le poignard au cœur. Mais il voyait l'affreux supplice, il voulait conserver la vie, toutes les forces de son être se révoltaient contre la mort.

Il allait, marchait toujours à travers la triste Beauce, monotone, interminable, si mal faite pour distraire une âme qui se noie dans ses pensées. La foi, les doutes, l'espérance, les scrupules, les puissants remords se combattaient dans son cœur. A tout moment il croyait voir le firmament s'entr'ouvrir et quelque signe en descendre. Une colombe lui porterait-elle le rameau d'olivier? Un ange au glaive de lumière viendrait-il arrêter son bras comme il advint à Abraham?... Si seulement il avait pu se défaire de son couteau! Il le tourne et le retourne, sans pouvoir se décider à le

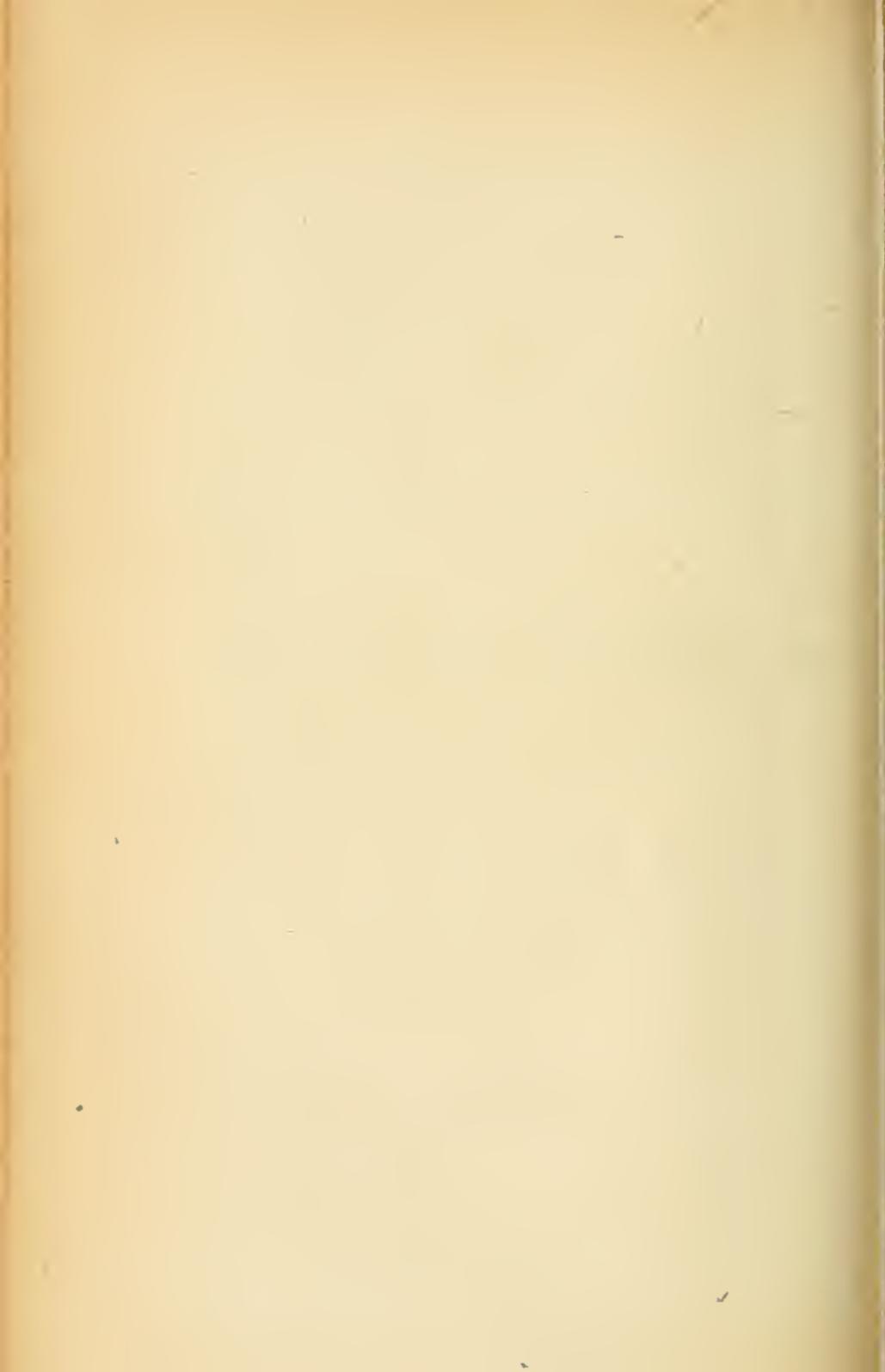
jeter sur la route. Devant le jardin de Chantelou, il fit un suprême effort. Il le tira de sa poche, il en ébrécha la pointe, de la longueur d'environ un pouce, sur le fer d'une charrette. Puis rompu, soulagé pourtant, il poursuivit son chemin à travers la morne étendue où déjà tombait le soir.

Aux premières maisons d'Étampes, il était tout à fait nuit. Là, sur une place déserte, un *Ecce Homo* solitaire barra la route au voyageur. Ravaillac se mit à genoux. Que se passa-t-il dans son âme? Quelle prière adressa-t-il à ce crucifié de pierre? Quel ordre crut-il en recevoir?... Il reprit la route de Paris.

## CHAPITRE VI

---

### DES PRESENTIMENTS DU ROI



La belle tranquillité d'humeur qu'on avait vue chez le Roi durant les fêtes de Pâques n'avait eu que la durée d'un moment. Tout son feu s'était rallumé aux lettres de la jeune captive. Loin d'elle il étouffait au Louvre, et pareil à Ravallac il ne tenait plus en place. Il pensait n'avoir de repos que lorsqu'il serait hors de Paris, à cheval, au milieu des camps ; il pressait les levées d'armes, se faisait faire de nouveaux harnais de guerre, deux cuirasses à l'épreuve, le devant de l'arquebuse, le derrière du pistolet, et pour se mettre en campagne il

n'attendait plus maintenant que le sacre de la Reine.

Ce sacre avait toujours été différé depuis environ dix ans que le Roi avait épousé la fille des banquiers florentins. Cela, certes, par économie (il ne cessa jamais d'être un montagnard peu prodigue); et puis c'était une croyance commune que la première fête qu'il donnerait devait lui être funeste. Aussi n'avait-on jamais vu de grands divertissements sous son règne. Mais la Reine était fort entêtée de ce couronnement, et comme au dire de Bassompierre, Sa Majesté était le meilleur mari du monde, avant de courir la fortune des armes il y avait enfin consenti.

Toutefois il était inquiet. Le voici maintenant qui entre dans le cercle des

pressentiments et des noires songeries. L'homme du rocher d'Angoulême n'a pu encore arriver jusqu'à lui, pénétrer dans son Louvre, mais déjà il le frappe d'une main mystérieuse. Sa présence invisible, ses pensées forcenées forment autour du Roi on ne sait quel triste concert qu'il est seul à entendre, et partout il voit la mort.

Un jour il dit à Bassompierre :

— Je ne sais ce que c'est, mon ami, mais je ne puis me persuader que j'aille bientôt en Allemagne. Le cœur ne me dit point non plus que tu ailles en Italie.

Et plusieurs fois il dit encore :

— Je crois mourir bientôt.

Il allait geindre chez Sully, s'asseyait sur la chaise basse que le ministre avait commandée pour lui, et rêvant et bat-

tant des doigts sur l'étui de ses lunettes, il disait :

— Hé! mon ami, que ce sacre me déplait! Je ne sais ce que c'est, mais le cœur me dit qu'il m'arrivera malheur.

Puis se relevant tout à coup et frappant des mains sur ses cuisses :

— Pardieu! je mourrai dans cette ville et n'en sortirai jamais! Car pour ne vous rien céler, l'on m'a dit que je devais être tué à la première grande magnificence que je ferais et que je mourrai dans un carrosse, et c'est ce qui me rend si peureux.

Pour de vains pressentiments il n'osait contrarier la Reine. Mais à tout moment celle-ci le voyait entrer chez elle, soucieux, interrogateur. Et toujours la

même question : « Où en sont les préparatifs? Tout sera-t-il bientôt réglé? Vaut-il enfin pouvoir partir? »

Le samedi, huitième de mai, il vint la trouver à table et lui demanda si la cérémonie serait enfin pour le mardi. Et comme la Reine se taisait :

— Vous ne dites mot, reprit le Roi.

— Je voudrais, lui répondit-elle, que ce fût pour demain, mais on vient de m'annoncer que ce ne peut être que pour jeudi.

— Ma mie, si cela ne se fait jeudi, je vous assure que vendredi passé vous ne me verrez plus.

La Reine lui dit en souriant :

— Vous serez bien aise de voir encore l'entrée.

Elle entendait par là son entrée en

grande pompe à Paris, qui devait se faire le dimanche.

— Non, déclara le Roi; comme s'il eût déjà connu le jour où il devait mourir, vendredi je vous dirai adieu...

Parfois pourtant il retrouvait sa gaieté, son humeur gasconne. Un matin qu'il revenait des Tuileries, appuyé sur messieurs de Guise et Bassompierre (il fallait toujours qu'en marchant il s'appuyât par affection sur quelqu'un), il les quitta dans la grande galerie :

— Ne vous en allez point, leur dit-il, je m'en vais hâter ma femme de s'habiller afin qu'elle ne nous fasse pas attendre à dîner.

Et il entra chez la Reine.

A ce moment, un mai qui se dressait au milieu de la cour tomba sans être

agité du vent, du côté du petit degré qui monte à la chambre du Roi. M. de Bassompierre dit alors :

— Voilà un très mauvais présage. Je voudrais qu'il m'eût coûté quelque chose de bon et que cela ne fût point arrivé, Dieu veuille garder le Roi, qui est le mai du Louvre.

Sur quoi M. de Guise reprit :

— Que vous êtes fou de songer à tout cela.

— Mon ami, lui répliqua Bassompierre, on ferait en Italie et en Allemagne bien plus de cas d'un tel présage que nous n'en faisons ici.

Le Roi, qui n'avait fait qu'entrer et sortir du cabinet, était venu tout doucement écouter ses gentilshommes, imaginant qu'ils causaient de quelque his-

toire de femme. Il surprit le propos de Bassompierre, et chassant une pensée qui pourtant semblait l'obséder :

— Vous êtes des fous, leur dit-il, de vous amuser à tous ces pronostics. Il y a trente ans que tous les astrologues et charlatans qui feignent de l'être, me prédisent chaque année que je cours fortune de mourir, et en l'année où je mourrai on remarquera tous les présages qui m'ont averti en icelle, et on ne parlera plus de ceux qui sont advenus les années précédentes.

De tels mots, il n'en dira plus guère : la saison en est passée. Chaque jour il tombe davantage dans le noir, dans l'inquiétude, — sans force, bien plus, sans courage contre la mélancolie.

La semaine du sacre était venue. On ne voyait dans les rues de Paris qu'arcs de triomphe, rochers artificiels, portants de théâtre, devises et inscriptions d'honneur, tirées de la Bible ou des fables, qui célébraient à l'envi les mérites de la Reine, et une foule de gentilshommes en brillants équipages, où leur solde et quelquefois leurs châteaux avaient passé.

C'est dans ce décor de fête que durant près d'une semaine, Ravailac, à son retour d'Étampes, promena sa frénésie. Il avait refait sur une pierre la pointe de son couteau.

Le mercredi, douzième de mai, il put voir passer la Reine qui s'en allait à Saint-Denis, accompagnée du Dauphin et de plusieurs princes et dames. Deux heures plus tard il vit le Roi qui s'y rendait à son tour. Mais il resta dans la foule et ne tira point son couteau. Il voulait, avant de frapper, que la Reine fût couronnée, estimant qu'il y aurait ainsi moins de confusion dans le royaume.

Le Roi n'était pas retourné à la célèbre abbaye depuis le jour où il avait abjuré. Était-il devenu beaucoup plus catholique? Comment trancher un tel débat? Vingt ans plus tôt il écrivait à sa maîtresse : « Paris vaut bien une messe ; je fais le saut périlleux. » Ce soir-là il dit à sa femme qui entrait

en dévotion : « Confessez-vous pour vous et pour moi. »

Le sacre eut lieu le lendemain avec la pompe accoutumée. Dès minuit la basilique avait été ouverte, et sept à huit mille personnes, des plus qualifiées du royaume, s'entassaient sur les estrades aménagées dans les nefs, pour assister à la cérémonie qui ne devait commencer qu'à deux heures de l'après-midi. Tout ce monde employa ces quatorze heures à se disputer, à se battre sur des questions d'étiquette. Il fallut que le nonce intervînt pour empêcher l'ambassadeur de Venise et celui d'Espagne de tirer l'épée dans l'église, le Vénitien ayant donné de l'Excellence à l'Espagnol qui la lui avait refusée. Le Roi lui-même allait d'un groupe à l'autre, apaisant

les querelles, réglant d'un mot d'esprit les différends. Il semblait s'être dépouillé, ce jour-là, de sa majesté, soit qu'il voulût laisser à la Reine tout le prestige de la fête, soit que sa bonhomie habituelle ne s'accommodât pas volontiers de ces pompes officielles, soit enfin qu'il craignît paraître attacher trop d'importance à un acte qui prenait en quelque sorte pour lui la figure d'un testament.

On lui avait ménagé une loge pompeusement parée, mais laissant là chapeau et manteau, il changeait de place à tout moment, allait, venait, surveillait tout. Avec sa promptitude ordinaire, il portait les yeux sur l'un et il jugeait d'un autre qui s'en trouvait fort distant, il devinait les pensées et les paroles sur la

mine et sur les yeux, remarquait tout d'un trait une dame en un lieu, un seigneur en un autre, et montrait aux plus éloignés qu'il les reconnaissait. Il plaisantait un chacun avec sa malice gasconne, quelquefois un peu cruelle ; il s'amusait de voir ce vieux huguenot de La Forcée écouter d'un air dévot les propos du Père Cotton ; il plaignait le gros cardinal de Joyeuse de ce qu'on le faisait jeûner si tard, et la Reine Margot (qu'il savait fort paresseuse pour avoir été son mari) de s'être levée trop matin. Il manifesta sa surprise que l'ambassadeur d'Espagne gardât, durant l'office, son chapeau sur la tête ; on lui dit que le Roi son maître ne le retirait qu'à l'élévation et se recouvrait incontinent. « Comme s'il saluait un gentilhomme de

« cinq cents livres de rente ! » fit en riant Sa Majesté.

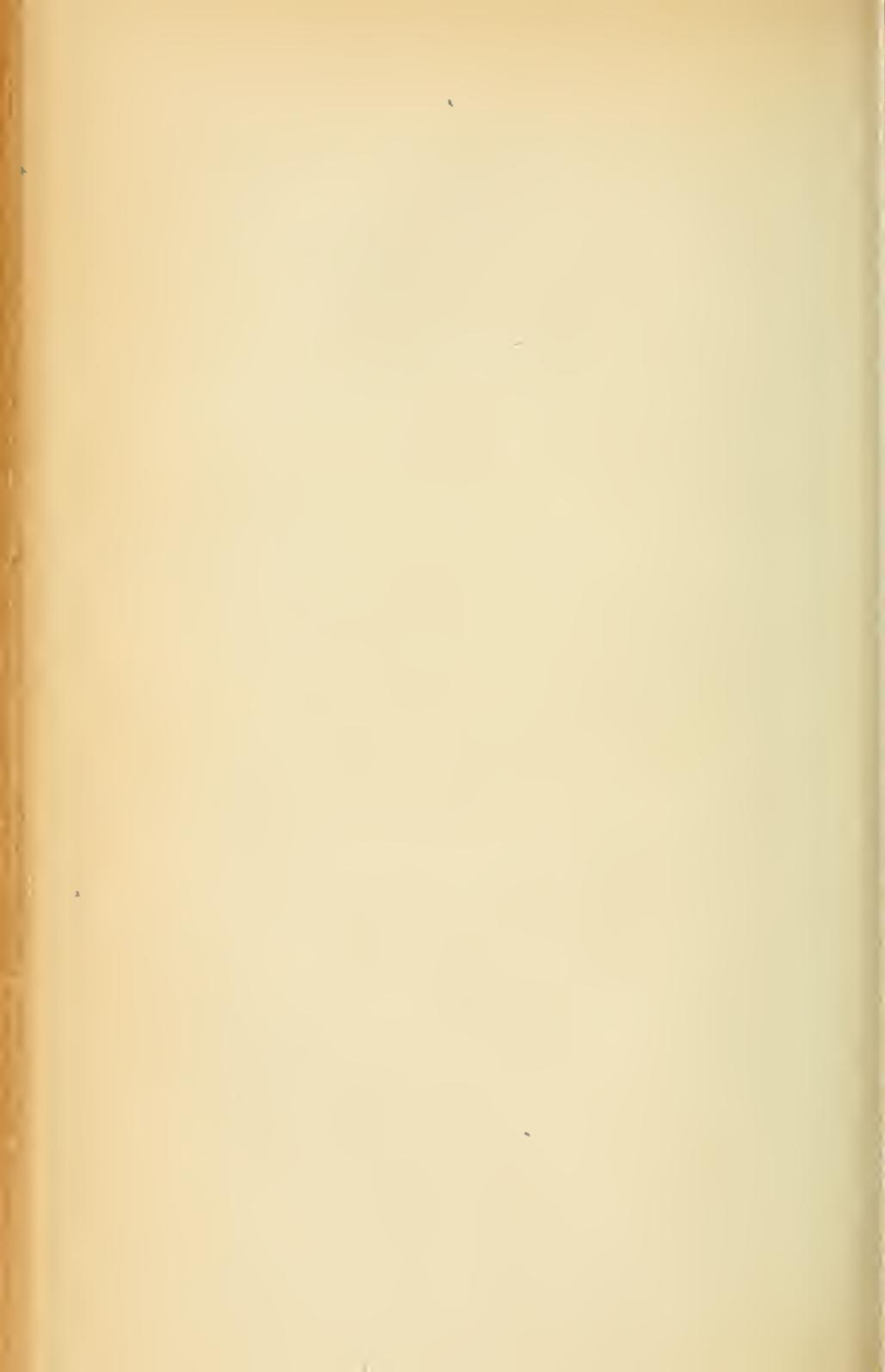
Mais le tour grave et lointain qu'avaient pris depuis quelque temps ses pensées réapparut tout à coup. Devant ces échafauds où s'étageait un monde étincelant, il dit que cela le faisait penser au jour du Jugement dernier et que l'on serait bien surpris si le Juge se présentait. Il voulut qu'on lui expliquât ce qui se passait à l'autel. Son esprit saisit tout de suite le sens profond de ce bel ordre liturgique, si bien qu'il fut choqué du bruit qui se faisait dans l'église et donna l'ordre qu'on se tût.

Sur les quatre heures, la cérémonie prit fin. Les ambassadeurs de Venise et d'Espagne, ayant enfin le champ libre, vidèrent leur querelle à coups de poing.

La Reine fut ramenée dans sa chambre. Le Roi parut s'amuser fort avec quelques seigneurs de ses amis à jeter par une fenêtre de l'eau sur elle et sur ses dames, et à les regarder s'enfuir.

Après souper, Leurs Majestés regagnèrent Paris en carrosse. Le Roi raconta à la Reine, avec tous les ornements dont sa verve méridionale savait enrichir un conte, les mille petites comédies qui s'étaient jouées derrière elle pendant qu'on la couronnait. Il faisait une belle nuit de mai. Devant eux, pour les distraire, deux bouffons de cour s'entrebattaient de coups et de paroles, leur petite épée à la main.

A minuit tout le monde était de retour à Paris,



## CHAPITRE VII

---

### LA DERNIÈRE JOURNÉE DU ROI

Et mon trépas aura des larmes  
De quiconque aura de l'amour.

MALHERBE.



Jamais le Roi n'apparut plus présent à toutes choses, et en même temps plus mystérieux, plus lointain, plus différent de tous ceux qui l'entouraient, que dans ce jour de vendredi, quatorzième de mai, qui fut le dernier de sa vie. Il s'éveilla de bon matin, se fit porter ses Heures dans son lit, car il avait toutes les façons d'un excellent catholique, allait tous les jours à la messe, et même avait fondé un ordre de chevalerie religieuse, l'ordre de la Vierge du Mont Carmel, dont les membres devaient s'abstenir de manger de la chair le mercredi et réciter chaque

matin l'office de la Vierge ou tout au moins le chapelet.

Son fils Vendôme vint l'avertir que l'horoscope de ce jour ne lui était pas favorable, et qu'il devait se bien garder.

— Qui vous a dit cela? fit le Roi.

— Le médecin La Brosse.

Sa Majesté qui connaissait La Brosse, répliqua :

— C'est un vieux fou et vous en êtes un jeune !

On doit ajouter toutefois que l'anecdote est incertaine, encore qu'il n'y eût guère de jour où l'on ne vînt porter au Roi quelque présage de la sorte. Il n'y avait d'ailleurs pas d'occasion qu'il ne saisît pour se moquer de ces vains pronostics. La vie avec de telles craintes serait pire que la mort, disait-il insou-

ciamment ; je suis dans la main de Dieu, et ce qu'il garde est bien gardé. Et à ce propos, il racontait qu'un devin lui avait prédit qu'il serait enterré huit jours après son cousin Henri III, lequel était mort depuis vingt ans.

Toute la matinée il s'entretint des négociations en cours, de la guerre qui se préparait, des reconnaissances qu'on avait faites pour le passage de ses troupes en Flandre, de l'état de son armée, des équipages, de l'artillerie ; il s'informa auprès des maréchaux des logis des dispositions prises dans la rue Saint-Denis sur le parcours du cortège qui devait se dérouler le dimanche, jour de l'entrée solennelle de la Reine à Paris ; il s'enquit des personnages qui avaient retenu des fenêtres et où se trouverait le logis d'où

lui-même il verrait passer sa femme ; puis il se rendit à Saint-Roch pour y entendre l'office.

Au même moment, Ravaillac entendait aussi la messe. Il était agenouillé dans l'église Saint-Benoît. Qui dira les sentiments, les pensées qui occupaient à cette heure la victime et le bourreau, le Béarnais distrait qui rêve à sa maîtresse, et le sombre Angoumoisien qui écoute dans l'extase les derniers ordres de Dieu...

On était un vendredi, jour pareil aux autres jours pour l'homme qui suit l'office à Saint-Roch ; jour terrible, jour non pareil pour l'homme qui prie à Saint-Benoît, jour de tristesse où l'Église pleure sur les morts et fait trembler les vivants, jour où le ciel s'est obscurci, où

la terre s'est entr'ouverte, où le voile s'est déchiré dans le Temple, jour plus beau que tous les dimanches et que tous les jours de fête, car l'Église est plus magnifique dans le deuil que dans la joie, jour du plus grand sacrifice, où Jésus s'offre en holocauste pour racheter les péchés des hommes... Pour racheter ce pauvre Royaume, ne pouvait-on sacrifier une misérable vie ! Un doute pourtant, un dernier doute fait hésiter Ravailiac. Il sait qu'il va frapper un homme en état de péché mortel et que c'est sa vie éternelle qu'il va prendre avec sa vie. Doit-il envoyer une âme à la damnation éternelle ? Mais quoi ! est-ce encore une âme l'esprit d'où Dieu s'est retiré...

Il sortit de Saint-Benoît, regagna les Cinq-Croissants, y déjeuna avec l'hôte

et un nommé Colletet, marchand. De son côté, Sa Majesté remonta dans son carrosse, et rencontrant en chemin messieurs de Guise et Bassompierre, il fit descendre une dame qui se trouvait dans le berceau pour prendre avec lui ses gentilshommes.

La conversation s'engagea sur un sujet assez plaisant, et soudain le Roi touché par cette main de glace qui depuis quelques semaines s'abattait sur son épaule et le jetait aux pensées graves, exprima une idée qui aujourd'hui lui était familière, mais qui parut surprenante aux courtisans qui l'écoutaient :

— Vous ne me connaissez pas maintenant ; mais je mourrai un de ces jours, et quand vous m'aurez perdu, vous reconnaîtrez la différence qu'il y a de moi aux autres hommes.

Monsieur de Bassompierre dit alors :

— Sire, ne cesserez-vous donc jamais de nous troubler en nous disant que vous mourrez bientôt? Vous vivrez, s'il plaît à Dieu, bonnes et longues années. Vous n'êtes qu'en la fleur de votre âge, en une parfaite santé et force de corps, plein d'honneurs plus qu'aucun mortel, jouissant en toute tranquillité du plus florissant royaume du monde, aimé et adoré de vos sujets. Belle femme, belles maîtresses, beaux enfants qui deviennent grands, que vous faut-il de plus et qu'avez-vous à désirer davantage?

Le Roi se mit à soupirer et répondit simplement :

— Mon ami, il faut quitter tout cela.

Quel étrange mot mystérieux! Quel sentiment divinatoire, que de regret

dans ce soupir ! Mais la main glacée l'abandonne, l'avenir se ferme à ses yeux ; et l'on s'étonne qu'ayant jeté un tel regard sur son destin, les soucis journaliers et les plaisirs communs puissent l'occuper encore.

Dès qu'il fut de retour au Louvre, le Roi dépêcha La Varenne, cet étonnant mitron, ce rat d'auberge devenu son confident, pour aller chercher Sully.

La Varenne revint lui dire que Sully était au bain. Un bain, c'était pis qu'une purge : il fallait garder la chambre. Sa Majesté en fut inquiète, et de nouveau il envoya La Varenne à son ministre pour lui défendre de sortir et le prier de l'attendre demain, avec sa robe de nuit, son bonnet et ses pantoufles, ajoutant qu'il se fâcherait s'il le trouvait habillé.

Puis après avoir déjeuné, il se rendit chez la Reine.

Celle-ci, toujours affairée et sans prendre attention à lui, continuait de s'agiter et de se perdre en minuties au sujet de son entrée. La duchesse de Guise était là et la maréchale de La Châtre. Le Roi se mit à bouffonner avec ces dames sur les événements du jour. Il avait comme un besoin de parler, de s'étourdir, d'avoir du monde autour de lui. La Duchesse s'étant levée, il voulut la retenir :

— Ma cousine, lui dit-il, ne bougez pas d'ici, nous rirons.

Mais elle avait un rendez-vous.

Lui-même ne tenait pas en place. En dépit de l'enjouement qu'il montrait, une inquiétude le travaillait sourdement.

Son esprit ne semblait pas accordé à ses paroles — c'est la remarque d'un témoin.

Il va et vient comme un homme qui va faire un acte important et qui cherche à distraire les derniers moments qui lui restent. Il erre, il attend, il s'ennuie, il trouve que le temps est bien long. Sa pensée ne s'arrête à rien ; une chose l'occupe un instant, et puis cette angoisse profonde qu'il ne s'explique pas lui-même vient l'en détourner aussitôt. Il entre dans son cabinet avec le vieux La Force, lui dicte une lettre, puis s'interrompt et portant la main à sa tête :

— Mon Dieu, dit-il, j'ai quelque chose là dedans qui me trouble fort.

Il revient chez la Reine, fait le père avec ses enfants, se divertit, plaisante, et

de nouveau troublé par son appréhension :

— Ne rions pas haut le vendredi, car nous pleurerions le dimanche.

Puis se tournant vers sa femme :

— Je ne sais ce que j'ai, ma mie, mais je ne puis sortir d'ici.

— Restez donc, lui répondit-elle, et puisque vous êtes en belle humeur, n'allez pas encore vous fâcher.

Il se laissa presque convaincre, et par trois fois répéta :

— Ma mie, ma mie, irai-je encore?

Enfin, sur les trois heures et demie il se décide à sortir, envoie Vitry, capitaine des gardes, au palais du Parlement où l'on faisait de grands apprêts pour la réception de la Reine.

— Votre Majesté se souviendra, dit

Vitry, que je ne puis être en deux lieux à la fois, que lorsque je vous vois à la chasse ou dans votre jardin souvent peu accompagné, je n'ai pas l'esprit en repos et qu'à plus forte raison je crains plus pour votre personne dans cette grande ville pleine d'un nombre incroyable d'étrangers et d'inconnus.

— Allez, repartit le Roi, vous êtes un cajoleur. Vous voulez rester ici pour causer avec ces femmes. Faites ce que je vous dis. Il y a cinquante et tant d'ans que je me garde sans capitaine des gardes ; je me garderai bien encore tout seul.

Là-dessus, il embrassa la Reine, lui dit adieu et ajouta :

— Je ne ferai qu'aller et venir et serai ici à cette heure même.

A la vue de ces tendresses qu'il égarait sur toute femme et même sur la sienne, la maréchale de La Châtre lui dit qu'il apparaissait bien qu'il devenait chaque jour plus amoureux de la Reine et qu'il se gardât bien de la tromper !

Il sort, il monte en carrosse. Il était quatre heures du soir. Le duc d'Épernon, le duc de Montbazon, le maréchal de Lavardin, messieurs Roquelaure, La Force et Mirebeau prennent place avec lui dans le berceau.

Le cocher demanda où il fallait aller.

— Qu'on me mette hors de céans, dit le Roi.

Sous la voûte de la première porte, il fit découvrir la voiture et lever les mantelets parce que le temps était beau et

qu'il voulait voir en passant la décoration des rues.

Ravaillac était là, sous le guichet, contre la borne où les laquais s'assoient en attendant leurs maîtres. Il avait pensé faire son coup dans la cour, entre les deux portes, frapper le Roi dans son Louvre. Un hasard l'en empêcha : c'était le duc d'Épernon qui se trouvait à la place où il croyait trouver le Roi.

Il laisse filer la voiture, sort du guichet derrière elle, la suit en courant dans la rue Saint-Honoré, son manteau pendant sur l'épaule, et dissimulant son couteau qu'il tenait ouvert dans sa main.

En face de l'hôtel de Longueville, le cocher une fois encore demande où il faut aller.

— A la Croix du Trahoir, dit le Roi.  
Et quand on y fut, il dit :

— Allons au cimetière Saint-Innocent.

Le carrosse allait s'engager rue de la Ferronnerie, qu'on appela depuis rue de la Félonie. A l'entrée de la rue, Sa Majesté aperçut Montigny dans sa voiture. C'était ce même Montigny qu'une vingtaine d'années plus tôt il était en train d'embrasser, le jour où Jean Châtel l'avait frappé de son couteau.

Montigny semblait là posé comme un mauvais présage.

Avec sa débonnairété coutumière le Roi lui cria de loin :

— Serviteur, Montigny, serviteur !

La rue était fort étroite ; les boutiques accotées à la muraille du charnier Saint-

Innocent la rendaient plus étroite encore. Quelque cinquante ans plus tôt, le feu roi Henri II avait fait paraître un édit pour qu'on abattît ces échoppes, mais l'édit était resté lettre morte.

Une charrette chargée de foin et le haquet d'un porteur de vin s'étant accrochés ensemble embarrassaient encore le passage. Tandis que charrette et haquet se rangeaient sur la droite, l'équipage du Roi prit la gauche. Dans ce mouvement le carrosse se mit à incliner très fort du côté du duc d'Épernon, dans le lit du ruisseau qui coulait au milieu de la rue. On était à la hauteur d'une boutique portant pour enseigne : *Au cœur couronné percé d'une flèche*, et à la place même où Ravailac, à la Noël, avait déjà rencontré le Roi.

Pour alléger la voiture les valets sautèrent à bas, et coupant par le charnier ils coururent au bout de la rue attendre l'équipage. Des deux laquais qui seuls étaient demeurés près du Roi, l'un s'avança pour dégager les charrettes, l'autre se baissa pour rattacher sa jarretière. Sa Majesté penchée sur M. d'Épernon lui lisait un billet qu'elle avait à la main droite, et pour lire plus commodément elle tenait son bras levé.

Ravaillac fut prompt. Un pied sur la roue du carrosse, l'autre sur une borne qui servait de montoir aux cavaliers du *Cœur couronné*, il frappe le Roi de son couteau, un peu au-dessus du cœur.

Le Roi s'écrie : « Je suis blessé ! »

Aussitôt un second coup lui perçait la veine aorte et tranchait la veine cave.

Le Roi dit alors : « Ce n'est rien. »

Un flot de sang sortit de sa bouche.

— Ah ! Sire, fit M. de La Force en lui portant sa médaille aux lèvres, souvenez-vous de Dieu !

Mais il était déjà mort.

Tout cela fut si rapide et suivi d'une telle confusion que personne n'eût reconnu le meurtrier s'il avait lâché prise. Mais il restait là, immobile, sans songer à prendre la fuite, et le couteau à la main.

Un écuyer le désarma ; un autre, Saint-Michel, avait déjà tiré l'épée pour le tuer, lorsque d'Épernon lui cria :

— Ne le tuez pas ! Il y va de votre tête !

En même temps on dit au peuple que le Roi n'était que blessé et qu'on apportât

du vin. Puis, tandis que tout le monde s'empressait d'en aller chercher, on abassa les mantelets, on fouetta les chevaux, et le carrosse partit grand train, emportant le Roi au Louvre.

Messieurs de Guise et d'Épernon montèrent aussitôt à cheval pour répandre partout le bruit que la blessure n'était de rien. Ils pensaient apaiser ainsi toute émotion populaire, mais la rumeur courait déjà qu'eux-mêmes et leurs amis les Jésuites préparaient une Saint-Barthélemy, et que le Roi était leur première victime. Ils avaient beau hâter leurs bêtes, ce bruit allait plus vite qu'eux, gagnait les quartiers comme une flamme. Il arrêta Sully en chemin.

Celui-ci s'était mis en route avec cinquante ou cent chevaux, dès qu'il avait

su la nouvelle. Rue de la Pourpointerie, un cavalier jeta dans sa petite troupe un billet avec ces mots : « Où allez-vous, Monsieur? C'en est fait. Si vous entrez dans le Louvre, vous n'en réchapperez pas. » A la fontaine des Innocents, à la Croix du Trahoir, on lui jette des billets pareils. Au carrefour des Quatre-Coins, monsieur de Vitry vient lui dire :

— C'est fait de la France, il faut mourir ! Mais où allez-vous avec ce monde ? On ne vous laissera entrer au Louvre qu'avec deux ou trois de vos gens, et je ne vous le conseille point.

Là-dessus le ministre tourna bride, et après avoir raflé tout le pain qu'il put trouver aux Halles et chez les boulangers, il s'enferma dans sa Bastille.

Pendant ce temps, le chancelier Sil-

lery se rendait auprès de la Reine, qu'il trouva sur un lit d'été, dans son petit cabinet, en toilette de repos.

— Hélas ! dit-elle, le Roi est mort !

Et elle se mit à faire des cris.

Mais lui, habitué par métier à ne point perdre l'esprit dans les circonstances où il en faut, lui repartit tout d'un trait :

— Votre Majesté m'excusera. Les Rois ne meurent point en France.

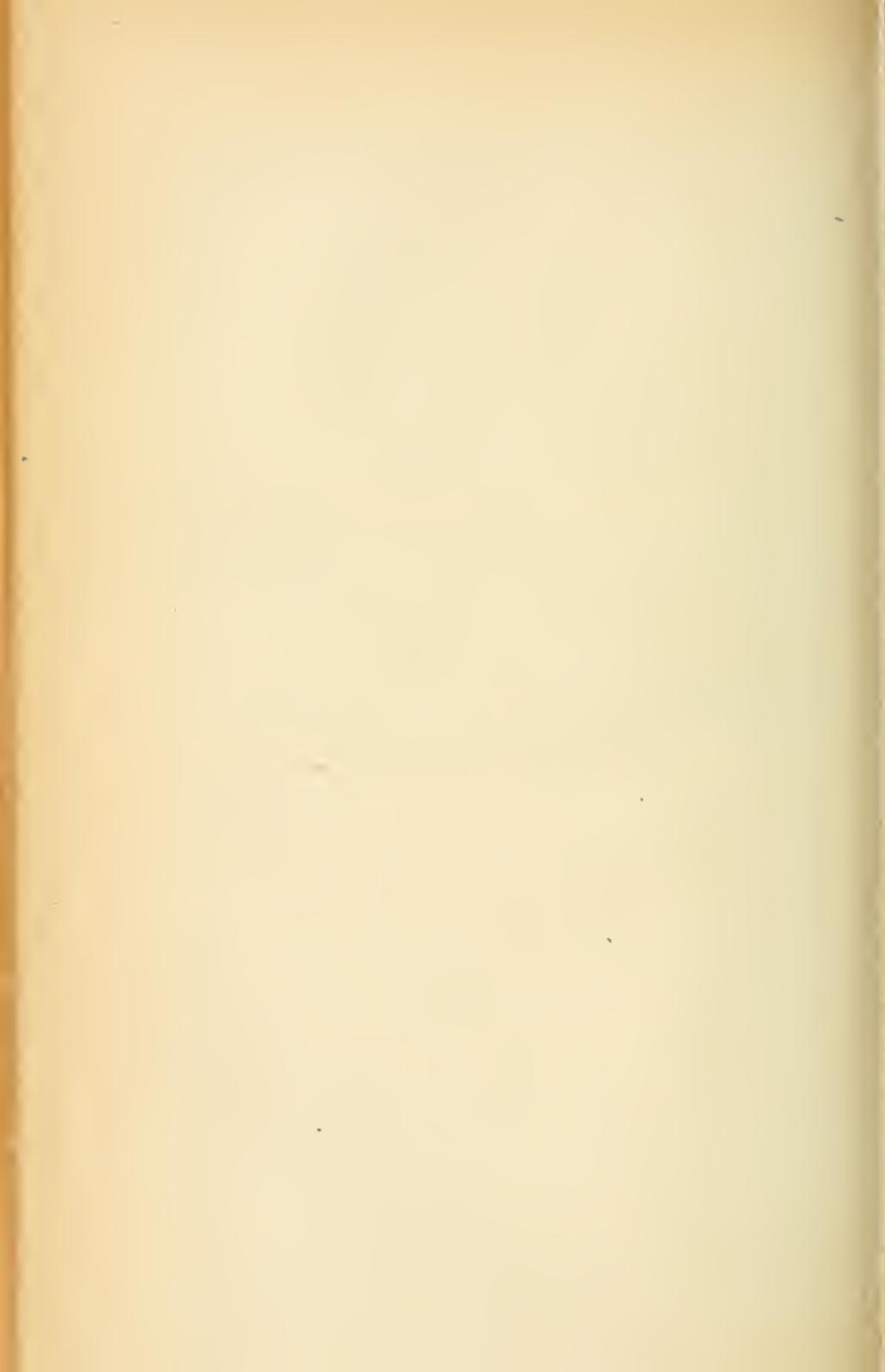
Et écartant son manteau qui tenait caché le Dauphin :

— Voici le Roi vivant, Madame.

## CHAPITRE VIII

---

LE CONTENTEMENT DU MEURTRIER  
ET PAR SURCROIT  
LES PRODIGES QUI ACCOMPAGNÈRENT  
LA MORT DU ROI



Toute la ville était en alarmes. Un seul homme demeurait paisible : le meurtrier, dans sa prison. Les exempts l'avaient conduit à l'hôtel de Retz, près du Louvre. Messieurs le Président Jeanin, de Loménie et de Bullion accoururent pour l'interroger. Dans l'espoir de tirer de lui plus aisément la vérité, ils essayèrent d'abord de feindre que Sa Majesté n'était pas morte ni sa blessure mortelle. Mais il ne fut pas leur dupe et dit qu'il savait bien que c'en était fait du Roi, vu le sang qu'il avait à son couteau, et qu'il avait

frappé comme dans une botte de foin.

— Si donc Sa Majesté est morte, lui demanda le Président, que pensez-vous devenir?

Il répliqua fièrement qu'il ne voulait point de pitié et que si le coup était à faire il le ferait encore.

Et comme M. de Bullion appelait le Roi « très chrétien » :

— Très chrétien ! ricana-t-il. Très chrétien ! La question est justement de savoir si le Roi était véritablement très chrétien, car s'il eût été tel il aurait fait la guerre aux sectateurs de la religion prétendue réformée, tandis qu'au contraire il les a protégés !

Interrogé si lui ou ses parents avaient jamais reçu quelque outrage du Roi, et qui l'avait poussé à entreprendre un

acte si méchant, il répondit « que ni lui ni les siens n'avaient jamais reçu aucun outrage de Sa Majesté, qu'il n'avait jamais été mû ni induit par personne, mais seulement par les sermons auxquels il avait appris les causes pour lesquelles il est nécessaire de tuer un roi. »

Il n'en dit pas davantage. Vainement on voulut savoir qui lui avait donné le conseil de parler à Sa Majesté. Il répliqua que c'était là une chose qui passait la connaissance des juges, et qu'il n'en déclarerait la vérité qu'au prêtre en confession.

Lecture lui fut donnée de ses déclarations. Il mit au bas sa signature, une étonnante signature qui commence par de grands jambages d'orgueil, s'apaise durant quelques lettres pour finir en

une folie de signes incompréhensibles que surmonte une croix.

On le fouilla. Il avait sur lui trois quarts d'écu d'argent, quatre ou cinq sous de monnaie, le papier qu'il avait griffonné chez Belliard, les stances à dire par un criminel que l'on mène à la mort, un autre papier sur lequel était écrit le nom de Jésus à trois endroits différents, un chapelet qu'il avait acheté sept ou huit jours auparavant rue Saint-Jacques, et le cœur de Cotton que lui avait donné, quelque dix ans plus tôt, le chanoine Guillebaud. Humbles objets, pauvre trésor, avoir mystique et baroque, muets témoins de ses méditations solitaires ! Questionné sur ces reliques, il dit en toute vérité ce qu'elles étaient, d'où elles venaient. C'était livrer tout

son secret. Sa vie, son âme tenaient là. Mais c'était si peu de chose, et surtout pour des robins !

Ils coururent se plaindre au Louvre qu'on n'en pouvait rien tirer.

M. de Bellingreville leur dit :

— C'est que vous ne savez pas, Messieurs, comment il faut traiter ces gens-là. Allons ensemble, et je saurai bien le faire parler.

Ils revinrent à l'hôtel de Retz. M. de Bellingreville prit alors deux carabines dont il enleva les silex. A leur place il introduisit les pouces du meurtrier, puis il serra les écrous. Ravaillac ne broncha pas et lui demanda insolemment s'il se croyait plus habile que ceux qui l'avaient interrogé ci-devant.

A ce moment se présentèrent les ar-

chevêques d'Aix et d'Embrun. La vue de ces prélats ne l'intimida point. Que lui faisaient des archevêques, à lui qui avait eu audience devant le tribunal de Dieu ! Il se contenta de leur dire « qu'il avait été Feuillant à Paris, et que, pour avoir composé quelques écrits sur les jugements du Très-Haut, il avait été chassé du couvent comme visionnaire et incapable de soutenir la pureté de la règle ; que néanmoins il avait continué de s'attacher à la contemplation des secrets de la Providence dont il avait eu de fréquentes révélations tant en dormant qu'en veillant, et que son dessein de tuer le Roi était dans son esprit comme une tentation déjà ancienne, à laquelle tantôt il adhérait, tantôt non ».

L'orgueil de la besogne faite, une pai-

sible assurance et même de la bonhomie, voilà ce qu'il montra tout le jour. L'hôtel était si mal gardé que tout Paris courrait l'y voir. Les Jésuites y venaient en nombre, poussés par le désir d'apprendre si dans les discours de cet homme il ne se découvrirait rien qui compromît leur Compagnie. A les voir aussi empressés, il sourit, eut une malice qui perçait leur pensée secrète :

— Vous seriez bien étonnés si je soutenais que ce fût vous qui m'avez conduit ici.

Innocente moquerie où se montre son courage, si l'on songe combien il souffrait des meurtrissures de ses pouces.

Fort inquiet de ce propos, le Père Cotton apparut. Il pensa confondre son homme en le traitant de huguenot, et oubliant son Jean Châtel il lui dit qu'un

bon catholique n'eût jamais perpétré un si méchant crime que le sien. A ces mots l'autre ricana, sans toutefois lui répéter la plaisanterie qu'il avait faite aux Jésuites de moindre importance, car on l'eût prise à bon escient.

Cependant la nuit venait ; les curieux se retirèrent. Il ne resta près de lui que les gens qui le gardaient. Ils tentèrent bien à leur tour de lui tirer quelque aveu en lui décrivant les tortures qu'on allait lui faire subir s'il s'obstinait dans son silence. Une fois de plus il répondit qu'il ne regrettait pas de mourir puisqu'il était arrivé au terme de son entreprise.

Il fallut remettre à plus tard de lui arracher son secret. Son secret ! Il n'en avait pas. C'était lui, c'était son cœur qui était tout un mystère.

Cette même nuit, par tout le Royaume et même hors des frontières, se produisirent des événements inouïs. Mais faut-il s'arrêter aux contes, aux récits fabuleux que fit naître un peu partout le trépas du roi de France? Oui certes, car eux aussi portent à leur façon témoignage.

Voici donc un fait singulier qui se produisit en Béarn, la nuit même où le Roi perdit la vie. Sur les coteaux de Jurançon des centaines de vaches, quittant leurs pâturages, descendirent dans les faubourgs de Pau et s'avancèrent, mu-

gissant et beuglant, jusque sur le pont qui conduit de la ville au château. A la vue de ce lieu, berceau du Roi Henri, les bêtes recommencèrent de meugler avec plus de violence que jamais, et le plus fort taureau, que les bergers appelaient le Roi, s'avança jusqu'au château et vint briser ses cornes devant la porte où étaient suspendues les armes de Béarn qui sont, comme chacun sait, deux vaches affrontées. Après quoi cette bête se jeta dans le fossé et se creva dans sa chute.

Et cela fut attesté et consigné devant notaire.

A Douai, un prêtre séculier eut avant de mourir trois extases. Revenu de la troisième comme d'un profond ravissement, il s'écria que l'on tuait en ce mo-

ment le plus grand monarque de la terre.

A Saint-Paul en Picardie, une religieuse malade fut visitée par son abbesse, sœur du cardinal de Sourdis, et après que ces deux dames se furent entretenues un moment de choses propres à leur condition :

— Madame, dit la religieuse alitée, faites prier Dieu pour le Roi, car on le tue.

Et peu après :

— Hélas ! il est tué !

D'Arsens, ambassadeur des États, disait qu'il pourrait produire des personnes par centaines qui assuraient que cette mort avait été publiée en Flandre avant l'arrivée des courriers.

Mais de tous ces témoignages, le plus

étonnant, à coup sûr, est celui que fournit dans ses mémoires le capitaine espagnol Alonzo Contréras.

« Je tenais, écrit-il, garnison à Cambrai avec mon régiment auquel on avait donné l'ordre de se tenir prêt pour se mettre en campagne, ce que nous, soldats, désirions autant que notre salut. Il advint que je fus désigné de ronde sur la muraille avec un autre alferez majorquin, qui s'appelait Juan Juf. Notre compagnie était de garde. Nous montâmes sur la muraille, où il y a maintes échauguettes, et arrivés au-dessus de la porte de Péronne, nous ouïmes le cornet d'un courrier dont nous eûmes plaisir.

Le courrier appela, et nous lui demandâmes :

— D'où venez-vous?

— D'Espagne.

C'était en effet le chemin.

Nous lui dîmes :

— Avez-vous des lettres pour le gouverneur? Il dit : « Non. Dépêchez-moi promptement. »

Sur quoi nous lui demandons :

— Quoi de nouveau?

Il répond :

— Ce soir on a tué le roi de France avec un couteau dont par deux fois on l'a poignardé.

Sur ce, on tomba d'accord de m'envoyer, moi, comme le plus leste, en donner avis au gouverneur.

J'arrive, il était au lit, et quand je lui dis la nouvelle, il en resta tout pantois, car il savait en quelles dangereuses

conjectures nous nous trouvions. Il me donna le bulletin, je revins à la muraille. Nous le jetâmes dans la cassette et le courrier le prit. Il avait mis pied à terre et n'avait avec lui qu'un seul cheval, et il s'en fut, le tenant par la bride, dans la direction du maître de poste qui était à une portée de mousquet de là.

Nous, nous poursuivîmes notre ronde, donnant avis de ce qui s'était passé dans les corps de garde, dont tous s'émerveillaient.

Le jour se lève, et voici que de tout le Cambrésis, où il y a quantité de villages, les paysans s'en viennent emportant leurs hardes dans des charrettes, pour les mettre en sûreté dans Cambrai. Ils disaient : « Le Roi mort, la solda-

tesque débridée va tout mettre à sac ! »

Et avec tout ça, la mort du Roi se trouva être mensonge, tellement qu'on me donnait la baie.

Tout cela s'étant passé comme vous venez de l'entendre, au bout de neuf jours pleins survient, courant la poste, un domestique de Don Inigo de Cardenas, ambassadeur du Roi d'Espagne à Paris. Et voici qu'il nous conte cette mort comme je l'ai contée, sans s'en écarter en un seul point, sinon que le meurtre du Roi avait eu lieu la veille, une semaine après que nous en avions été informés.

On s'émerveilla du cas ; on fit appeler le maître de poste ; on lui demanda : « Avez-vous donné les chevaux telle nuit ? » Il répondit non. Sur quoi on nous

ordonna de répéter notre histoire, telle que nous l'avions dite. Et il fallut en arriver à croire que ce fameux courrier n'avait pu être qu'un diable ou qu'un ange. »

## CHAPITRE IX

---

OÙ L'ON VOIT LE CŒUR DU ROI  
COURIR CINQUANTE LIEUES DE POSTE  
SUR LES GENOUX D'UN JÉSUI TE



Le Roi gisait sur son lit, la face découverte, vêtu d'un pourpoint de satin blanc, avec un bonnet de velours rouge chamarré de passements d'or. La chaleur de la saison et le sang qui s'était amassé dans son ventre ne permirent pas qu'on différât plus longtemps de l'ouvrir. Dès le lendemain samedi, sur les quatre heures du soir, on lui fit son autopsie en présence des quatorze médecins et des onze chirurgiens de sa maison. Ils reconnurent qu'il était d'une étoffe à durer longtemps encore et jugèrent que s'il avait été diaphane aux yeux du meur-

trier, celui-ci ne pouvait le blesser en un endroit plus mortel.

Ses entrailles furent aussitôt expédiées à Saint-Denis, sous l'escorte de six soldats et d'un exempt des gardes. Quant à son cœur, on le mit dans un pot. Les courtisans venaient le baiser à l'envi ; et tel, nous rapporte l'Estoile, qui en avait les moustaches saigneuses, se l'estimait à grande gloire.

La Varenne, gouverneur d'Angers et général des postes de France, fit alors souvenir la Reine que l'intention du feu Roi avait toujours été que son cœur fût donné aux Jésuites, pour être transporté dans leur collège de La Flèche où son père, le roi de Navarre, avait déjà sa sépulture.

C'était d'ailleurs une coutume des

princes de la Maison de Bourbon et de Valois de partager leurs restes mortels entre plusieurs églises, afin de réserver à leur âme une plus large assurance de prières. Tandis que le corps était à Saint-Denis, mêlé aux corps des autres Rois, ils léguaient leur cœur à un couvent, leurs entrailles à un autre, et dans chaque endroit se faisaient représenter par leurs figures d'albâtre gisantes sur un tombeau et tenant en main le petit sac qui gardait leurs viscères.

Tout de suite, les Pères accoururent chercher leur précieux dépôt. Le Père Barthélemy Jacquinet, en surplis et en étole, reçut le cœur royal sur un coussin paré d'une gaze brochée d'or. Puis accompagné du reste de la Compagnie et suivi d'un grand nombre de gentils-

hommes, il fut reconduit aux flambeaux à la grande porte du Louvre où attendaient les voitures.

Avec quatre autres de son ordre et deux officiers qui l'éclairaient, il monta dans le carrosse où le Roi avait reçu la mort. Vingt-quatre archers de monsieur de Vitry et douze porteurs de torches l'escortèrent jusqu'à la maison professe. On y arriva sous la pluie, vers les huit heures du soir.

Trois jours durant, le cœur du Roi reposa dans la chapelle exposé à la vue du peuple. Le lundi de la Pentecôte, de grand matin, les Religieux dirent la messe. A celle du Père provincial, qui fut dite la dernière, assistaient monsieur le comte de Soissons, monsieur le duc d'Épernon, monsieur le Grand et plu-

sieurs seigneurs de marque. L'office achevé, les Religieux revêtus de surplis et tenant à la main une chandelle de cire blanche se mirent en ordre de procession, l'un portant une croix d'argent doré, d'autres des chandeliers, le reste suivant deux à deux. Derrière venait le Provincial, tenant le cœur sur un carreau de velours noir couvert d'un crêpe. Il prit place avec cinq autres au fond du carrosse du Roi, et l'on partit pour La Flèche. Mille à douze cents chevaux accompagnaient les bons Pères, et le peuple de Paris disait en les voyant passer :

— Le feu Roi leur a donné La Flèche, et pour le récompenser ils la lui ont mise dans le cœur.

Quel voyage, celui de ce cœur ! Il faisait un temps affreux. Les routes étaient défoncées, changées en torrent par les pluies. Mais en dépit de la saison, gentilshommes et paysans se pressaient sur les chemins pour baiser la triste relique. Les prêtres venaient avec la croix, suivis de tous leurs paroissiens portant des torches allumées. Aux carrefours des grandes routes, des échafauds étaient dressés. Le cortège s'y arrêtait un instant pour recevoir les salutations des gens ou entendre l'oraison de quelque capucin. Le soir on faisait halte, le temps

de laisser souffler les bêtes, de chanter vêpres et vigiles et de se reposer un moment. Au hasard de l'étape, le cœur était posé dans une cathédrale ou dans quelque humble église toute ardente de vœux et de feux. Dès l'aube les voitures étaient de nouveau attelées, chacune avec ses six chevaux. On repartait sous l'averse. Et toujours sur le bord des routes la même affluence de peuple priant et gémissant, et de prêtres avec la croix au milieu de leurs paroissiens, dont les flambeaux et les torches s'éteignaient dans ce déluge.

Quatre jours durant, les carrosses cahotant dans les ornières roulèrent au milieu d'un peuple en larmes et de la piété villageoise. Enfin le vendredi on atteignit La Flèche. La population tout

entière s'était réunie dans un grand pré hors des murs. Les Jésuites mirent pied à terre, et la procession se forma.

En tête s'avancait le prévôt entouré de ses archers ; puis venaient les écoliers, les ecclésiastiques, les paroisses, les Pères du Collège Royal, les séculiers, la noblesse de la ville, Messieurs de la justice et autres officiers, les bourgeois et tout le reste du peuple, chacun portant des torches blanches allumées, enfin le Père Ignace, précédé de douze archers avec le pistolet en main et flanqué de deux exempts qui soutenaient ses bras lassés d'avoir porté, pendant quatre jours, ce cœur.

Ce fut là le véritable enterrement d'Henri le Grand, la vraie cérémonie funèbre. Le cœur parti, que restait-il !

La pompe magnifique qui va se dérouler lorsque l'on conduira la royale dépouille du Louvre à Notre-Dame et de Notre-Dame à Saint-Denis, semble bien compassée, bien froide, à côté de la chevauchée de ce cœur amoureux courant ainsi la poste vers sa dernière demeure, à travers cinquante lieues de France, dans la pluie, sur les genoux d'un Jésuite, au milieu d'un peuple en larmes. Suprême randonnée de ce roi cavalier, toujours prêt à sauter en selle pour conquérir son royaume, ou bien Gabrielle ou Charlotte ! L'imagination s'attarde à ce fantastique voyage, et dans ce ciel lourd de nuées emportées par la rafale, au-dessus des Pères Jésuites et du peuple agenouillé, derrière ce carrosse doré transformé en char funèbre, on devine un autre cor-

tège, le cortège des Amours. Elles sont là, toutes les ombres des femmes que ce cœur a aimées, grandes dames ou paysannes, religieuses ou bourgeoises, passions ou plaisirs d'une heure. L'héroïque Corisande tient la main de Gabrielle, et Picotin Pancoussaire donne la main à Fleurette ; la boulangère de Saint-Jean entraîne la grosse d'Entragues ; la nourrice de Casteljaloux mène la pauvre Maroquin. Et l'on voit encore passer La Glandée et Bretoline, la comtesse de Limoux et la dame de Moret, et la Xaintes, et la Baveresse, et les deux sœurs de l'Espée, et Fanuche, et la Babon, et l'abbesse de Maubuisson avec celle de Montmartre, et tant d'autres, noms oubliés, feuilles emportées par le vent, qui se perdent dans la nue...

Mais la plus aimée, la Princesse? Là-bas, dans son château des Flandres, comment reçut-elle la nouvelle que son vieux galant était mort? Une larme vint-elle à ses yeux? Fut-elle seulement affligée? Aucune trace n'est restée de son chagrin, si tant est qu'elle en eut. Et c'est dans ce silence, plus émouvant qu'un regret, que s'achèvent les romanesques amours du héros vieillissant d'Arques, d'Ivry, de Fontaine-Française, et de cette beauté d'aurore qui demain donnera le jour au vainqueur de Rocroy.



## CHAPITRE X

---

LA POMPE FUNÈBRE DE TRÈS HAUT  
TRÈS PUISSANT ET TRÈS EXCELLENT PRINCE  
HENRY LE GRAND, PAR LA GRACE DE DIEU  
ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE



Pourtant le Roi n'était pas mort ! Dans le cérémonial de France, un roi ne meurt que quarante jours après sa mort véritable. Tandis que son cœur courait la poste sur les chemins de La Flèche, au Louvre il était toujours vivant. La couronne sur la tête, le collier du Saint-Esprit au cou, le sceptre dans sa droite, la main de justice dans sa gauche, son Effigie se dressait sur un châlit recouvert d'un drap d'or. Dessous, invisible à tous, on avait glissé la dépouille. Autour de l'image de cire, les officiers s'empres-

saient en manteau de gala, le chaperon sur l'épaule et le bonnet en tête, exacts à remplir leur office. Tout s'agitait dans le palais autour de cette majesté immobile ; on assistait à son lever, à son coucher ; on lui présentait la chemise ; sa table était servie et desservie tour à tour par ses maîtres d'hôtels, pannetiers, échantons, valets tranchants, officiers, aumôniers. Les mets, intacts, allaient aux pauvres.

Pendant ce temps, le corps du feu roi Henri III auquel vingt et un ans plus tôt, dans la confusion et le trouble où son trépas avait jeté le Royaume, on avait négligé de rendre les suprêmes honneurs qu'on doit aux Majestés défuntes, était ramené sans pompe ni solennité royales de Compiègne à Saint-Denis. Les moines

de l'Abbaye, alléguant je ne sais laquelle de leurs prérogatives, refusèrent d'aller prendre la dépouille au cabaret de *l'Espée Royale* où les porteurs l'avaient laissée. Il fallut que des valets de pied allassent quérir le cadavre à l'auberge. Ils le portèrent à l'église, au milieu de laquelle ils le laissèrent tomber. Aucun Prince du sang n'assistait aux funérailles. Il y avait là seulement deux ou trois gentilshommes que le défunt monarque avait autrefois obligés. Monsieur de Joyeuse fit l'office. Il n'y eut pas d'oraison funèbre.

Ainsi se trouva vérifiée la prédiction faite au roi Henri IV, et dont souvent il avait ri, à savoir qu'il serait enterré huit ou dix jours après son cousin Henri III.

Dix jours après, en effet, le lundi,

vingt-huitième de juin, les crieurs jurés de Paris, portant les écussons et les armes du Roi, s'en allaient par tous les carrefours avec leurs clochettes sonnantes et criant à haute voix :

— « Nobles et dévotes personnes, priez Dieu pour l'âme du très haut, très puissant et très excellent Prince Henry le Grand, par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, très chrétien, très auguste, très victorieux, incomparable en magnanimité et clémence, lequel est trépassé en son Palais du Louvre. Priez Dieu qu'il en ait l'âme !

« Mardi, à deux heures après-midi, sera levé le corps de Sa Majesté, pour être porté en l'église de Paris, auquel lieu, en ce même jour, se diront vêpres et vigiles des morts, et le lendemain les

services et prières accoutumées, pour, à la fin d'icelles, être porté en l'église Saint-Denys, sépulture des Roys de France, et y être inhumé.

« Priez Dieu qu'il en ait l'âme ! »

La pompe dura quatre jours.

Le mardi, jour de Saint-Pierre, sur les deux heures après-midi, les funérailles commencèrent de cheminer par la ville, où la foule accourue des faubourgs s'entre-tuait pour les voir passer.

En tête marchaient les capitaines, lieutenants et enseignes de la Maison de ville, avec leurs grandes robes, le capuchon et les cornettes ; puis les archers et arbalétriers, vêtus de leurs casaques de couleur en broderie, le capuchon de deuil par-dessus, au nombre de cent soixante-douze, s'en allant deux

à deux, les mèches allumées, l'arquebuse penchée contre terre. Derrière, les gens d'Église, le clergé de Paris et les Congrégations précédées de leurs croix ; puis cinq cents pauvres habillés de robes de drap noir, en chausses et en souliers, une torche à la main, et une foule de soldats estropiés, eux aussi vêtus de noir. Suivaient les crieurs de Paris agitant leurs clochettes, les compagnies souveraines, la justice ordinaire, les Facultés de l'Université, les vingt-six chevaucheurs de l'écurie du Roi, les officiers de ladite écurie, les pages, les trompettes et les cavalcadours. Ensuite s'avançaient monsieur le Grand, le prévôt de l'hôtel, sur un cheval splendide, tout habillé de noir, laissant traîner derrière lui un long manteau à queue que soutenaient ses officiers ;

le capitaine de la porte de la maison du Roi, escorté de ses portiers ; les cent Suisses du corps, l'enseigne mi-ployée ; les deux cents gentilshommes d'honneur ; les cent soixante officiers du commun, écharsons, panetiers, fruitiers, fourriers et autres ; les officiers de bouche, tant en cuisine qu'en gobelet ; les médecins, chirurgiens, valets de garde-robe et de chambre du feu Roi ; les huissiers de la salle, les gentilshommes servants et les généraux des monnaies, des aides et chambres des comptes.

Huit trompettes en deuil précédaient monsieur de Rhodes, le maître des cérémonies, qui portait le fanion du Roi. Et derrière venait le chariot d'armes où était posé le cercueil. Six coursiers le tiraient, couverts de velours noir traînant jusques

à terre, avec une croix de satin blanc au milieu, et conduits par des charretiers de noir vêtus, la tête nue et le chaperon rabattu. Messieurs de Vitry et de Praslin faisaient l'escorte, suivis eux-mêmes de douze grands chevaux houssés de velours noir et montés chacun par un page. Un écuyer portait le heaume timbré à la Royale, un autre les éperons dorés, un autre les gantelets, un quatrième la cotte d'armes. A la suite se pressait la troupe des prédicateurs, aumôniers et confesseurs de la Cour, dix-sept évêques et archevêques coiffés de mitres blanches, avec des chapes de velours noir ; messieurs les ambassadeurs de Savoie, de Venise et d'Espagne, à cheval, habillés de grand deuil, à longue traîne portée par six officiers, et précédés chacun d'un archevêque

monté sur sa mule ; messieurs les deux nonces du Pape, ordinaire et extraordinaire, flanqués des archevêques d'Aix et d'Embrun sur leurs mules, et Messieurs les cardinaux de Joyeuse et de Sourdis, en chape violette et chapeau rouge.

Tenu en main par deux valets, entouré de dix hérauts d'armes, le cheval d'honneur marchait au pas, couvert d'une housse de velours violet azuré, semée de fleurs de lis d'or et bordée d'une frange d'or qui ne laissait voir que les yeux, avec une selle et des étriers dorés. Monsieur le Grand Écuyer venait derrière sur un coursier houssé, portant l'épée royale en écharpe dans une gaine de velours violet semée de fleurs de lis d'or. Enfin apparaissait l'Effigie, telle

qu'on l'avait vue sur le lit de parade dans la grande salle du Louvre, le sceptre dans la main droite, et dans la gauche la main de justice. Les porteurs de sel de Paris la portaient sur leurs épaules, et les quatre premiers Présidents tenaient un coin du drap d'or, vêtus de leur robe écarlate sans aucun insigne de deuil, indiquant de la sorte que même le Roi mort la justice restait vivante. Messieurs l'Évêque de Paris et l'Évêque d'Angers, en surplis et en chape, marchaient de l'un et l'autre côté ; le Prévôt des Échevins et les Échevins de la ville soutenaient le dais à fond de drap d'or brodé de fleurs de lis. Les Écossais du Roi formaient la garde d'honneur.

Après venait le deuil : les Princes

et Ducs à cheval, les Chevaliers de l'Ordre à pied, leurs queues portées par des pages, et un nombre infini de noblesse avançant deux à deux.

Par le Pont-Neuf, le quai des Augustins et le Pont Saint-Michel, le cortège atteignit Notre-Dame. C'était déjà la nuit. On chanta vêpres et vigile, et chacun se retira.

Le lendemain, à dix heures du matin, eut lieu le service funèbre. L'Évêque de Paris dit la messe ; monsieur d'Hyères fit l'oraison. La cérémonie ne prit fin qu'à deux heures de l'après-midi. Puis le cortège se reforma pour se rendre de Notre-Dame à Saint-Denys en France. Mais la belle ordonnance qu'on avait vue jusqu'ici fut troublée. Une dispute s'éleva entre les Parlementaires et les Évêques

de Paris et d'Angers au sujet de la place que les uns et les autres prétendaient occuper dans l'ordre des funérailles. Tous, abandonnant la dépouille que traînait le chariot d'armes, voulaient escorter la litière où se dressait l'Effigie, symbole de la royauté vivante. Les Parlementaires observaient que la charge des Évêques était de rendre les derniers devoirs aux restes mortels du Roi et qu'eux seuls devaient se tenir près de l'image de cire qui figure la royauté dans ce qu'elle a d'immuable et de continu. Une bagarre s'ensuivit ; on faillit en venir aux coups. Les Évêques l'emportèrent enfin, mais les huissiers du Parlement les pressaient si fort par derrière qu'ils leur faisaient perdre leur place, ce dont le peuple s'amusait.

Les prélats s'étant obstinés à rester près de l'Effigie, il ne s'en trouva aucun pour livrer la dépouille aux Religieux de Saint-Denys qui étaient venus la chercher au carrefour de la Croix-qui-penche. Ce fut monsieur de Vitry qui leur fit la remise du cadavre. Mais le bruit courait parmi eux que le corps de Sa Majesté avait été mal embaumé et que les grandes chaleurs n'ayant pas permis de le garder dans sa chambre, on l'avait depuis longtemps enterré. Monsieur de Vitry les rassura, leur disant que s'ils s'approchaient, ils reconnaîtraient à l'odeur qu'il n'y avait point de feinte et que les plus grands Rois n'étaient pas d'autre étoffe que les moindres hommes de la terre.

Après cette longue journée on se sépara de nouveau, pour revenir le len-

demain rendre les derniers devoirs.

Le lendemain, le corps fut descendu dans le caveau. Le cardinal de Joyeuse vint lui jeter de la terre et la dernière eau bénite. Puis il s'assit d'un côté de la fosse, le maître des cérémonies de l'autre. Entre eux se tenait un héraut d'armes, qui appela l'un après l'autre tous ceux des gentilshommes qui portaient les pièces d'honneur. Tour à tour ils vinrent déposer sur le cercueil, dans la fosse, les éperons dorés, les gantelets, l'écu, la cotte d'armes, le heaume, le fanion, l'épée et la bannière, la main de justice, le sceptre et la couronne close à l'impériale. Cela fait, monsieur le grand Maître frappa la terre de son bâton et dit à voix basse : « Le Roi est mort. » Puis le roi d'armes, faisant trois pas jusqu'au

milieu du chœur, reprit la même parole et dit à haute voix : « Le Roi est mort ! Le Roi est mort ! Le Roi est mort ! Priez tous Dieu pour son âme ! » Chacun se mit à genoux, le temps de trois patenôtres ; après quoi, le grand Maître reprit son bâton et dit : « Vive le Roi ! » Et le héraut reprenant la parole cria encore par trois fois : « Vive le Roi ! Vive le Roi ! Vive le Roi ! Vive le Roi Louis treizième de ce nom, Roi de France et de Navarre, très chrétien, notre très souverain Seigneur et bon maître, auquel Dieu donne tiès heureuse et très longue vie ! »

Les tambours, les trompettes, les hautbois, les flûtes et les fifres commencèrent de sonner. Les gentilshommes reprirent les pièces qu'ils venaient de

déposer, et tout le monde se rendit dans la grande salle où trois longues tables étaient dressées pour le festin funèbre.

Cette fois, le Roi était bien mort.

## CHAPITRE XI

---

JEAN-FRANÇOIS RAVAILLAG

AUX MAINS DES JUGES ET DU BOURREAU-

Que Jésus en mon cœur  
Soit toujours le vainqueur.

RAVAILLAG.



Durant trois interrogatoires Ravailac mit son cœur à nu. Il raconta devant ses juges ses visions, ses hésitations, ses doutes, ses trois voyages d'Angoulême à Paris, ses démarches pour voir le Roi, l'avertir avant de le frapper, le supplier au nom de Dieu de ne pas faire la guerre au Pape et de restituer dans sa puissance première l'Église catholique, apostolique et romaine, enfin son dernier départ, sa fuite jusqu'à Étampes, et comment sa résolution funeste lui était revenue à l'entrée de la ville, au pied de l'*Ecce Homo*.

Lui si calme, si sûr de lui, presque arrogant dans sa confiance aussitôt le coup porté, il fléchit, s'attendrit, retourne à ses scrupules, à son éternelle inquiétude. Il avoue qu'il se repent d'avoir commis son forfait, et laisse enfin échapper la grande angoisse de son cœur, à savoir que c'est peut-être le Diable qui l'a tenté. Il dit :

— J'ai agi d'un mouvement téméraire, et contre Dieu. Je n'ai pu résister. L'homme ne peut s'empêcher du mal.

Puis tout de suite, la divine espérance l'arrête au bord du désespoir :

— Dieu me pardonnera, s'écrie-t-il, et il me fera participer, moi aussi, aux communions que les religieux et religieuses et tous les bons catholiques font par toute la terre.

S'étant ainsi remis aux mains de la Miséricorde éternelle, il se désintéresse du jugement humain. C'est à peine s'il se défend contre des témoins mensongers. Le Père d'Aubigny confronté soutint qu'il ne l'avait jamais vu et que ses dires touchant un entretien qu'ils auraient eu ensemble étaient des rêveries de son esprit troublé.

— Aux enseignes, lui répondit Ravailiac, que vous me donnâtes un sou, que vous avez emprunté à un Père qui était là !

Mais l'autre se défila dextrement :

— Comment un Jésuite, dit-il, pourrait-il donner de l'argent puisqu'il n'en porte jamais ?

L'accusé n'insista pas.

Alors le Président s'avisa de lui dire

qu'on avait dépêché un exprès à Angoulême pour ramener son père, sa mère et ses autres parents, et que, s'il refusait de révéler autre chose que ce qu'il avait déjà déclaré, la Cour était résolue à les faire périr cruellement, ainsi que l'y autorisaient les lois divines et profanes en un crime si énorme et d'aussi grande conséquence que le sien.

— Les lois divines ni les humaines n'autorisent une cruauté si grande, répliqua le malheureux.

Le Président lui opposa le texte de quelque concile. Il se tut, baissa la tête, on vit des larmes dans ses yeux.

Mais ni sa vie ni sa douleur n'intéressaient personne. Des robins, des hommes de loi ne pouvaient rien comprendre à son ingrate aventure, et le populaire

moins encore. On ne lui demandait qu'une chose, c'était le nom de ses complices et de ceux qui l'avaient poussé. On voulait savoir si la Reine, d'Épernon, les Jésuites ou bien les Espagnols n'avaient pas armé son bras :

Il répondit :

— Si j'avais été induit par quelqu'un de France ou d'Étranger, et tant abandonné de Dieu que de vouloir mourir sans le déclarer, je ne croirais pas être sauvé ni qu'il y eût paradis pour moi, parce que *abyssus abyssum* comme j'ai appris des prédicateurs de Notre-Seigneur, un abîme de péchés en attire un autre, et partant ce serait redoubler mon offense que le Roi, spécialement la Reine, et toute la maison de France, les princes, la cour, la noblesse et tout le

peuple soit porté à mon occasion offenser Dieu, leur esprit demeurant en inquiétude perpétuelle, soupçonnant injustement tantôt l'un et tantôt l'autre.

Mais il a beau dire et redire « que jamais, qui que ce soit ne l'a ni conseillé ni persuadé ; qu'il n'a fait la confidence de son projet à personne et qu'il ne voudrait être si abandonné de Dieu d'avoir commis son crime pour tout autre sujet que celui qu'il a cru que le Roi voulait faire la guerre au Pape » ; il a beau supplier tout le monde « de croire que tout est venu de lui et de n'en regarder ni de l'œil ni de l'âme personne de mauvaise volonté », on refuse toujours de le croire et ses juges s'entêtent à l'admonester au nom de son salut éternel de dire la vérité tout entière.

Nouvelle angoisse, nouveau scrupule pour cet esprit toujours si prompt à découvrir le péché ! Ces magistrats, et derrière eux tout ce peuple qui s'abuse en lui associant dans le crime des personnes innocentes, pèchent aujourd'hui par sa faute, et ce péché qu'ils commettent vient le charger devant Dieu d'une responsabilité nouvelle, l'accabler d'un crime nouveau ! Il se refuse à comparaître devant le Juge éternel avec ce poids sur les épaules ; il ne veut pas que ce péché tourne encore contre lui-même d'avoir laissé autour de lui tous les gens en incertitude et pouvant s'accuser injustement les uns les autres. Toute la nuit il réfléchit sur ce cas, et le lendemain il déclare avec solennité « qu'il n'y a nulle apparence qu'il ait été séduit par argent

ou suscité par des gens ambitieux de la couronne de France, car si tant est qu'il eût été porté par argent ou autrement, il ne fût pas venu trois fois exprès d'Angoulême à Paris, distant l'un de l'autre de cent lieues, pour donner conseil au Roi de ranger à l'Église catholique, apostolique et romaine, ceux de la Religion prétendue réformée. Qui a la volonté de tuer autrui par argent, et qui s'est laissé malheureusement corrompre par avarice pour assassiner son Prince, ne va pas l'avertir comme il a fait trois diverses fois, ainsi que le sieur de La Force, capitaine des gardes, l'a reconnu au procès. Aussi sent-il son âme déchargée de la faute qu'on commet erronément de penser qu'autre que lui l'ait porté à commettre l'homicide qu'il a toujours confessé ».

Ces subtilités de conscience ne firent l'effet que de nuées derrière lesquelles il abritait ses mensonges. Le Président lui remontra qu'il affichait la religion pour faire croire à quelque mission divine. On ouvrit devant lui le petit cœur de Cotton que le chanoine Guillebaud lui avait donné autrefois et qui devait contenir un morceau de la vraie Croix.

Le cœur ouvert se trouva vide.

Ce cœur qu'il portait depuis dix ans, croyant porter avec lui un débris inestimable, ce n'était qu'un morceau de cire ! A qui donc se fier désormais ? Tout, dans sa funeste vie, n'était-il qu'illusion, mensonge, un rêve creux comme ce cœur !

Les juges s'acharnaient sur lui et sur

sa fausse relique, et sur ce zèle pour la religion dont il faisait tant d'éclat et qui était aussi trompeur que le morceau de la vraie Croix qu'il disait porter à son cou. Il répondit à ces insultes que l'imposture retomberait sur ceux qui l'avaient dupé, et que si le cœur était vide, il ne fallait pas s'en prendre à lui mais à ceux qui le lui avaient donné.

Tout conspirait à sa perte, et sa délicatesse même. Le sentiment profond qui l'avait fait s'abstenir de communier le jour de Pâques et le tint debout derrière sa mère au moment de la communion, ce trait mystique éblouissant qui jette sur son visage sombre un pur rayon du ciel, devient une arme pour le tuer. Pourquoi n'a-t-il pas communiqué? S'il n'a pas

eu recours à l'hostie comme à l'unique moyen de changer sa funeste volonté, n'est-ce pas la preuve éclatante qu'il était bien résolu de persévérer dans sa mauvaise entreprise?

Ce raisonnement le déconcerte un instant, mais il se reprend aussitôt. Il explique sa pensée secrète, l'intime raison pour laquelle il n'a pas voulu communier, réellement et de fait, au précieux corps de Notre-Seigneur, mais comment avant de partir il entendit la sainte messe, croyant que la Communion que sa mère faisait ledit jour était suffisante pour elle et pour lui.

Comment pourraient-ils s'entendre, ces robins et ce mystique ! Ces juges qui lui objectent que puisqu'il était en péché et en danger de damnation, il ne pou-

vait participer à la grâce de Dieu et à la communion des fidèles chrétiens, et lui qui leur répond humblement :

— J'ai été emporté d'un mouvement particulier contraire à la volonté de Dieu, auteur de tout bien et vérité, mais je compte sur sa miséricorde pour me pardonner mes fautes, Dieu étant plus puissant pour dissoudre le péché, moyennant la confession et l'absolution sacerdotale, que les hommes pour l'offenser. Je prie la sacrée Vierge Marie, Messire saint Pierre, Messire saint Paul, Messire saint François, en pleurant, Messire saint Bernard et toute la cour céleste au Paradis d'être mes avocats et intercesseurs envers la Sacrée Majesté, afin qu'Elle impose sa Croix entre ma mort, le jugement de mon âme et l'enfer, espé-

rant de la sorte être participant des mérites de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Et sur cette prière son interrogatoire s'acheva.

On était pressé d'en finir. Le peuple dénonçait trop de gens. Le 27 mai, la Grand'Chambre, la Tournelle et celle de l'Édit rassemblées procédèrent au jugement définitif du procès.

La Cour se demanda quelque temps si on appliquerait la question au condamné avant de le mener en Grève. La procédure accoutumée semblait y être opposée, attendu que la torture ne s'applique au criminel avant son dernier jugement, que pour tirer la preuve de son crime, ce qui dans l'occurrence semblait tout à fait superflu. Mais M. de La Guesle, procu-

reur général du Roi, opina pour la question.

Il lui était arrivé naguère une fâcheuse aventure. Revenant de sa maison des champs, il avait eu la malechance de rencontrer sur la route de Paris à Saint-Cloud un pauvre frère qui cheminait ; il l'avait pris en croupe, introduit près du Roi, et sous ses yeux le Jacobin, tirant de sa manche un couteau, avait éventré Henri III.

De cette histoire La Guesle gardait un souvenir mal fait pour l'incliner à l'indulgence. Dans les archives du Parlement il découvrit un vieil arrêt condamnant un malheureux qui avait attenté par le poison aux jours du roi Louis XI, à subir la question par trois fois différentes avant d'être mené au supplice.

Au vu de cet arrêt, la Cour ordonna que Ravailac y serait aussi appliqué. Et La Guesle obtint par surcroît qu'on ajouterait à son tourment les tenailles, la poix, l'huile, le plomb fondu, la résine brûlante et le soufre.

Lorsque tout le monde fut d'accord on rédigea le jugement.

C'est une pièce qu'il faut lire dans le texte original :

« Vu le procès criminel fait par les pré-  
« sidents et conseillers à ce commis à  
« l'encontre de François Ravailac, prati-  
« cien de la ville d'Angoulême, a déclaré  
« et déclare ledit Ravailac, dûment  
« atteint et convaincu du crime de  
« lèse-majesté divine et humaine au pre-  
« mier chef, pour le très méchant, très  
« abominable et très détestable parri-

« cide commis en la personne du feu Roy  
« Henri IV<sup>e</sup>, de très bonne et très louable  
« mémoire. Pour réparation duquel l'a  
« condamné et condamne faire amende  
« honorable devant la principale porte  
« de l'Église de Paris, où il sera mené et  
« conduit dans un tombereau ; là, nu,  
« en chemise, tenant une torche ardente  
« du poids de deux livres, dire et dé-  
« clarer que malheureusement et pro-  
« ditoirement il a commis ledit très  
« méchant, très abominable et très détes-  
« table parricide, et tué ledit seigneur  
« Roy, de deux coups de couteau dans  
« le corps, dont se repent, demande par-  
« don à Dieu, au Roy et à Justice ; de  
« là conduit à la place de Grève, et sur  
« un échafaud qui y sera dressé, tenaillé  
« aux mamelles, bras, cuisses et gras

« des jambes, sa main dextre y tenant  
« le couteau duquel a commis ledit par-  
« ricide, ars et brûlé à feu de soufre, et  
« sur les endroits où il sera tenaillé,  
« jeté du plomb fondu, de l'huile bouil-  
« lante, de la poix résine brûlante, de la  
« cire et soufre fondus ensemble. Ce  
« fait, son corps tiré et démembré à  
« quatre chevaux, ses membres et corps  
« consommés au feu, réduits en cendres,  
« jetés au vent. A déclaré et déclare tous  
« et chacuns ses biens acquis et confis-  
« qués au Roy. Ordonné que la maison  
« où il a été nay sera démolie, celui à  
« qui elle appartient préalablement in-  
« demnisé, sans que sur le fond puisse à  
« l'avenir être fait autre bâtiment. Et  
« que dans quinzaine après publication  
« du présent arrêt à son de trompe et

« cri public en la ville d'Angoulême, son  
 « père et sa mère videront le Royaume  
 « avec défense d'y revenir jamais, à  
 « peine d'être pendus et étranglés sans  
 « autre forme ni figure de procès. A fait  
 « et fait défenses à ses frères, sœurs,  
 « oncles et autres de porter ci-après le  
 « nom de Ravaillac, leur enjoint le  
 « changer en autre sous les mêmes  
 « peines. Et avant l'exécution dudit  
 « Ravaillac, ordonne qu'il sera appliqué  
 « à la question pour la révélation de  
 « ses complices. »

Un détail restait encore à fixer.

Le Parlement délibéra s'il ne convenait pas d'employer, pour la question, des procédés extraordinaires et même de recourir à ceux des pays voisins et, par exemple, à la baratte, fort en usage à

Genève. Là dedans le corps s'affaissait, coulait en bas de son propre poids, se pressait à mesure que la machine devenait plus étroite, de telle sorte que les épaules rejoignaient les talons avec des douleurs lentes et cruelles, sans que le corps perdît rien de ses forces, car en moins de quatre heures il pouvait être refait pour supporter le même tourment.

On s'accorda pour reconnaître que la baratte offrait de grands avantages, mais elle était d'invention huguenote, et pour cela fut écartée.

Un certain Balbani, fameux pour avoir inventé des citernes nouvelles, avait forgé lui aussi un artifice en forme de beurrière ou d'obélisque renversé, qui ne laissait quasi rien à envier en perfection cruelle à la machine de Genève.

La Reine recommanda vivement ce Balbani aux commissaires. Elle leur fit savoir également qu'un boucher se présentait pour écorcher le meurtrier tout vif et promettait de le laisser vivre longtemps encore après qu'il serait dépouillé. Mais tout en louant l'affection d'une princesse si pénétrée de douleur, la Cour déclina ces propositions et résolut de s'en tenir aux moyens accoutumés, sans mendier à personne ce dont, grâce à Dieu, nous étions suffisamment pourvus.

Ce détail ainsi réglé, les juges levèrent la séance pour laisser la place au bourreau.

Le Régicide fut mandé dans la Chambre de la Buvette, devant messieurs les Présidents et plusieurs des Conseillers. Le greffier lui lut son arrêt et l'exhorta, pour éviter le tourment de la question, à confesser qui l'avait induit, persuadé et fortifié dans son crime. Une fois encore il répondit que « par la damnation de son âme, il n'y avait eu homme ni femme, ni autre que lui qui l'ait su ».

Il fut donc mis à la question.

Le bourreau et ses aides l'étendirent sur des sangles et on lui appliqua les brodequins. C'étaient deux planchettes gar-

nies de petits matelas, entre lesquelles on emprisonnait les jambes et que l'on serrait avec des cordes. Après quoi on enfonçait, à hauteur des genoux et des chevilles, des coins que l'on chassait à grands coups de maillet, comme si l'on eût fendu du bois.

Le bourreau enfonça le premier coin.

L'infortuné s'écria :

— Que Dieu ait pitié de mon âme, lui fasse pardon de ma faute et non pas d'avoir recélé personne !

On lui glissa le deuxième coin. Il poussa de grandes plaintes, au milieu desquelles il disait :

— Je suis pécheur et ne sais autre chose.

On enfonça le coin davantage :

— Mon Dieu ! se prit-il à gémir accep-

tez cette pénitence pour les grandes fautes que j'ai faites en ce monde ; recevez cette peine pour la satisfaction de mes péchés. Par la foi que je dois à Dieu, je ne sais autre chose. Ne me faites pas désespérer de mon âme.

Au troisième coin, il demeura comme pâmé. On lui porta du vin à la bouche : ses dents étaient si serrées qu'il ne put le recevoir. On relâcha les brodequins, on jeta sur lui de l'eau, on lui fit prendre du vin, on l'étendit sur un matelas où il demeura jusqu'à midi.

Quand la force l'eut un peu repris, l'exécuteur le conduisit à la Sainte-Chapelle. Il y fut lié à un pilier, puis on lui porta son dîner, et tandis qu'il se réconfortait d'un peu de viande et de pain, le greffier l'admonestait encore, au nom

de son salut éternel, de révéler qui l'avait poussé.

A ce moment, les docteurs en Sorbonne commandés pour l'assister, MM. Gamache et de Filsac, arrivèrent.

Eux aussi le tourmentèrent pour lui faire avouer ses complices.

Il leur réitéra ce qu'il avait toujours dit, qu'il avait été seul à faire son dessein et à le parfaire, et demanda que le greffier prît par écrit sa confession.

Il paraissait se repentir, avoir laissé là tout orgueil. Mais dans ce cœur plein de ténèbres, la confiance en sa mission n'était pas encore éteinte ! On le vit bien, lorsqu'un instant plus tard, sur les trois heures après-midi, on le tira de la Sainte-Chapelle pour le conduire au supplice. Ordre fut donné aux archers d'em-

pêcher qu'il ne fût offensé dans la rue par la populace. Il répondit avec hauteur qu'on n'aurait garde de le toucher. Dernier ressaut de sa folie ! En dépit de ses regrets, l'infortuné croyait encore que le peuple lui savait gré du coup qu'il avait porté.

Son illusion dura peu. Dès qu'il parut dans la cour, les prisonniers qui étaient là se mirent à vomir contre lui des imprécations et des blasphèmes, et ils l'auraient étranglé si le guet n'y avait mis bon ordre. A la porte où l'attendait la charrette qui devait le mener en Grève — un tombereau à porter la boue — une furieuse clameur l'accueillit. « Paix, là ! » criaient les archers. Et, par trois fois, ils proclamèrent : « Or, écoutez, de par le Roi ! » ce qui calma un peu l'efferves-

cence du populaire qui se tut pour écouter l'arrêt. Mais quand le greffier vint à ces mots : « ...tué le Roi par deux coups de couteau... » les injures et les cris recommencèrent.

Le tombereau se mit en marche au milieu de la foule hurlante qui voulait le prendre d'assaut. Ah ! que dut-il penser, le pauvre visionnaire, lentement promené dans cette populace ! Comme il s'était trompé ! Le peuple n'était pas avec lui !

Sous le porche de Notre-Dame, il descendit pour l'amende honorable. A genoux, une torche en main, il écouta pour la seconde fois le minutieux programme du supplice qu'il allait subir. Puis il baisa le bout de la torche en signe de repentance, et de là fut conduit à la place

de Grève, où toute la ville se pressait pour assister au spectacle.

A ce moment il glisse au plus profond abîme. Tout orgueil humain l'a quitté. Debout dans son tombereau, il adjure le Roi, la Reine, Monsieur le Dauphin, la Cour et tout le monde qui peut en avoir reçu préjudice de lui pardonner sa grande faute. Il n'a plus d'espoir qu'en Dieu. Il demande qu'on prie pour lui.

Alors il quitta la charrette pour monter sur l'échafaud.

Sa main droite tenait le couteau dont il avait frappé le Roi.

Cette main parricide fût brûlée à feu de soufre. Une étincelle échappée du foyer s'envola dans sa barbe fauve. Il la chassa de sa main gauche. Et c'est, dit-on, depuis ce geste, que le bourreau a

l'habitude de couper la barbe aux patients.

Quand sa main ne fut qu'un charbon, on le tenailla au fer rouge, et, comme l'avait demandé le Procureur La Guesle, les valets du bourreau répandirent sur ses plaies, le plomb, l'huile et la poix bouillante, en l'exhortant à confesser la vérité toute nue.

— Jésus Maria ! Jésus Maria ! soupira le malheureux.

Là-dessus, quatre chevaux s'avancèrent pour l'écarteler.

— Hélas ! dit-il à leur vue, on m'a bien trompé quand on m'a voulu persuader que le coup que je ferais serait bien reçu du peuple, puisqu'il fournit lui-même les chevaux pour me déchirer.

Suprême souvenir sans doute des ser-

mons meurtriers entendus à Angoulême. Et se tournant vers le bourreau, il le pria une fois encore de demander à la foule de chanter le *Salve Regina*.

Toute la Grève répondit d'une voix qu'il était damné comme Judas et qu'il fallait le faire languir.

Repoussé, rejeté des hommes, il eut recours au confesseur, il implora l'absolution. Le prêtre aussi se déroba. M. de Filsac lui répondit qu'il était en péché mortel et qu'il ne pourrait la lui donner que s'il livrait ses complices.

— Donnez-la-moi au moins à condition, s'écria l'infortuné, au cas que ce que je dis soit vrai. C'est une chose que ni vous ni personne de votre profession ne peut me refuser.

— J'y consens, répondit l'autre, mais

à cette condition qu'au cas qu'il n'en serait pas ainsi, votre âme, au sortir de cette vie que vous allez perdre, s'en aille tout droit en enfer et à tous les diables. Ce que je vous dénonce de la part de Dieu comme certain et infaillible.

— Je l'accepte et la reçois, dit-il, à cette condition.

Les docteurs se découvrirent et lui donnèrent la communion avec les prières accoutumées. Puis ils entonnèrent le salut. Mais la foule se mit à crier qu'il ne fallait pas de prières pour un pareil misérable et les docteurs l'abandonnèrent.

Le greffier encore une fois lui demanda s'il était bien vrai que personne n'eût pris de part à son horrible forfait, et le pressa de décharger sa conscience en dénonçant ceux qui l'avaient poussé,

alléguant que l'indignation du peuple, si grande contre lui, montrait bien ce qu'on pensait de son crime.

— J'en suis bien marri, dit-il, mais que veut-il que j'y fasse? Que me demandez-vous aussi tant? Je vous l'ai déjà dit et vous le dis encore : il n'y a que moi qui l'ai fait.

Alors, dit le procès-verbal, le supplice commença.

Il fut couché sur une claie, le corps solidement attaché à deux piquets plantés au milieu de l'échafaud. Pendant une demi-heure environ, l'exécuteur fit tirer les bêtes sans parvenir à disjoindre ces membres puissamment assemblés. A chaque tirade des chevaux, les flancs du misérable donnaient rudement contre les pieux ; à chaque coup, une côte se rompait.

Une des bêtes étant fourbue, un gentilhomme offrit sa monture. La bête était vigoureuse, elle emporta une cuisse.

A la troisième reprise, Ravailac rendit l'esprit.

Le bourreau acheva de le démembrer avec sa hache pour en jeter les quartiers au feu. Mais le peuple se rua dessus. Les laquais passant les barrières lui donnèrent cent coups d'épée. On vit une femme planter ses ongles et puis ses dents dans cette chair. Il n'y eut fils de bonne mère qui n'en voulût avoir sa part. On le coupa en autant de morceaux qu'il y a de rues à Paris. Les Suisses en brûlèrent une pièce devant le Louvre, sous les yeux de la Reine. Les enfants eux-mêmes en firent des feux de joie ; et quelques paysans des alentours de Paris,

ayant trouvé moyen d'avoir quelque lopin de ses entrailles, les traînèrent, pour les y brûler, jusque dans leurs villages.

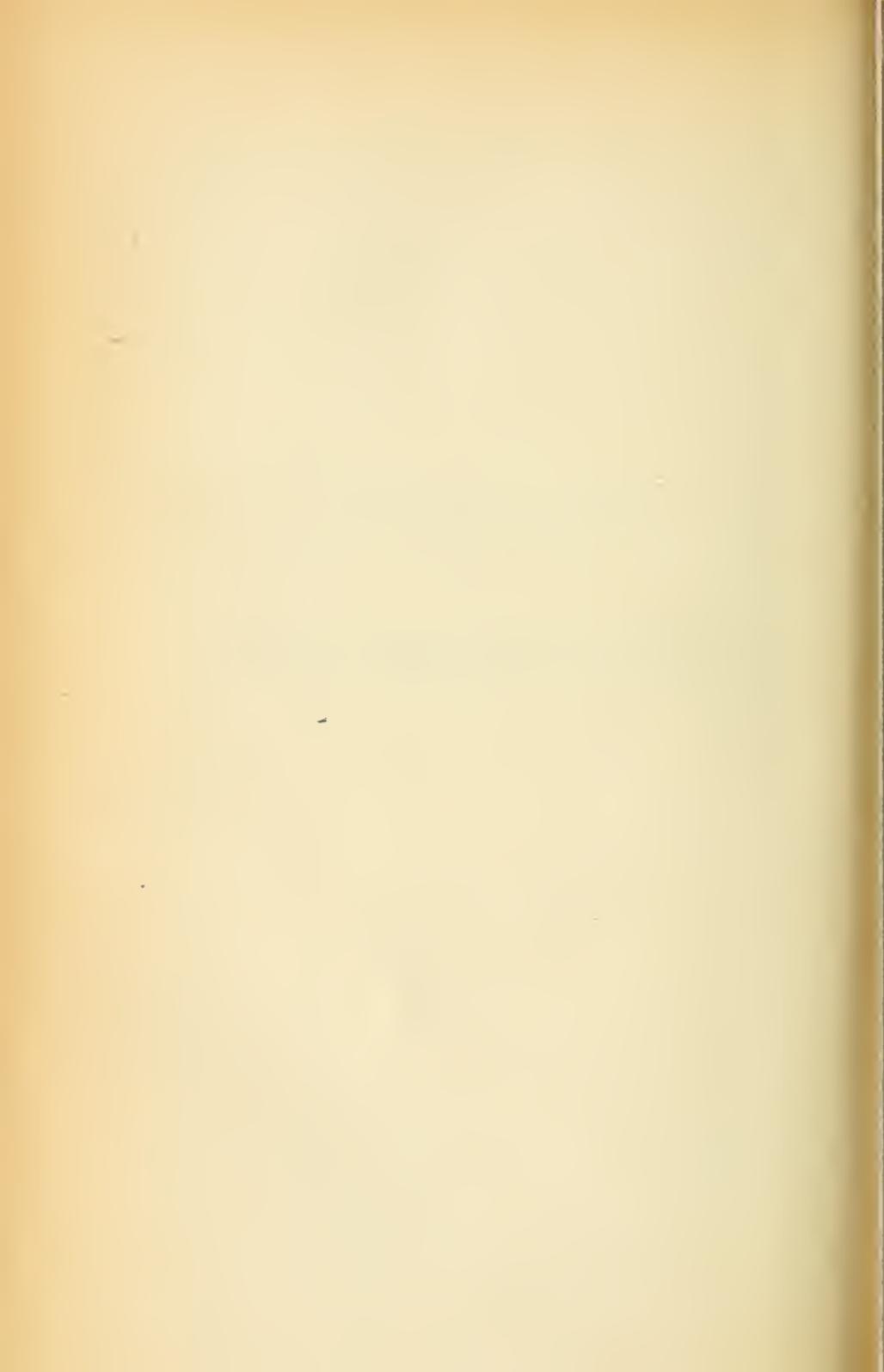
Il ne resta plus sur la Grève que la chemise à jeter au feu.

Telle fut la fin de ce supplice, durant lequel, dit un témoin, il n'y eut de pause que pour donner le temps au bourreau de respirer, au patient de se sentir mourir, et aux théologiens de l'exhorter à dire la vérité.

## CHAPITRE XII

---

A TROIS CENTS ANS DE LÀ...



A trois cents ans de là, dans une rue de Lyon, Santo-Hieronymo Caserio assassinait le Président Carnot.

Cette moderne tragédie ne se déroule pas comme l'autre dans une atmosphère d'orage et de pressentiments ; on n'y voit pas des amours romanesques, une princesse prisonnière, un monarque puissant réduit à implorer la mort comme le bûcheron de la forêt. Et qu'y a-t-il de commun entre le Béarnais si passionné, si mobile, et ce raide Président Carnot, si peu né, semble-t-il, pour sa tragique destinée ? Le temps ni les

victimes ne se ressemblent pas, mais entre les deux meurtriers quelles similitudes étranges, quelle saisissante parenté d'âme, et quelles dissemblances aussi, qui pour l'imagination viennent les rapprocher encore.

D'aspect physique, rien de pareil. Rien de pareil entre l'homme d'Angoulême, d'une physionomie funeste, avec sa barbe d'un roux sombre qui, au dire d'un contemporain, lui donnait l'air d'un Judas, et ce petit Italien, un adolescent, presque un enfant. Il a la tête ronde, le teint mat, le visage imberbe, les yeux doux, un peu sournois peut-être, et qui brillent sous l'arcade sourcilière. Ses mains longues et fines ont été assouplies et blanchies par la pâte du pétrin.

Petit enfant docile, pieux, qui tenait

dans les processions le rôle de saint Jean-Baptiste, une croix de bois à la main, une peau de mouton sur l'épaule, il rêvait lui aussi d'entrer au séminaire, de devenir un prêtre, un apôtre. La vie lui réservait un bien autre destin !

Comme Jean-François Ravailiac rencontra sa destinée au milieu des pierres brisées des couvents et des chapelles, Santo-Hieronymo Caserio vit se lever des boues de son village le tourment qui le conduisit au chemin de la folie. Partout autour de lui la misère : la misère chez ses parents, pauvres bateliers du Tessin ; la misère dans son village de la Motta Visconti, une de ces bourgades lombardes où l'on vit toute l'année d'eau et de polenta. Tout de suite, l'enfant en souffrit. Mais l'étonnant n'est pas là :

c'est qu'il en fut révolté. Cette misère qu'à la Motta tout le monde accepte depuis des siècles comme le vent et la pluie, elle l'opprime, elle l'étouffe. Et cela s'aggrave chez lui d'une délicatesse excessive, qui fait qu'il rosse ses petits camarades s'il les voit marauder quelques fruits dans les champs.

A dix ans, sans dire adieu, il quitte son village, sa mère qu'il aime tendrement, son père et ses huit frères et sœurs. Quel esprit vagabond entraînait loin des siens cet enfant trop sensible? Qu'espérait-il trouver au bout de la grand'route?...

Pendant cinq ou six ans, il sert comme apprenti chez un boulanger, à Milan. Cela ne vaut rien pour une cervelle fragile, la chaleur du four, le travail de

nuit. Des lambeaux de pensées, de tristes songeries sur cette éternelle misère dont son esprit est obsédé hantent ses insomnies du jour. Il pleure au souvenir des souffrances des siens, et il a beau se dire avec une philosophie naïve : « Ce n'est pas toi la cause de leurs maux, mais bien la société actuelle », cette pauvre pensée ne le console pas. Ainsi jadis aux Quatre-Rats ou bien au Pilier-Vert, les terribles *jugements de Dieu* retournaient sur sa paillasse le praticien d'Angoulême.

Tout se mêle dans ce cœur d'enfant, la pitié et la révolte. Le ver est dans le fruit, la maladie dans l'âme. Il eût fallu qu'une main tendre se posât sur ce petit front fiévreux. Quelqu'un le prit en amitié, un avocat milanais qui le voyait

passer tous les jours, son sac de boulanger sur l'épaule, et son air candide et doux. Mais au lieu de l'apaiser, il l'excite, lui prête des livres, l'emmène aux réunions libertaires, intoxique ce faible cerveau de tous les germes pernicious qui passent à ce moment dans l'air. Ah ! le sot personnage ! Et qu'il fait regretter le Jésuite d'Aubigny qui disait à Ravailac : « Vous avez l'esprit troublé. Retournez en votre pays, mangez de bons potages, dites des chapelets et priez Dieu. » C'était là ce qu'il fallait dire au pauvre petit boulanger : « Retourne-t'en à ton village. Tu n'y trouveras point le bonheur, car le bonheur que tu rêves pour toi-même et pour les autres, il n'existe nulle part au monde. Seulement, à la Motta Visconti, tu ne rencontreras

pas des pensées étrangères faites pour d'autres cerveaux que le tien. »

L'avocat milanais ne lui tint pas ce langage. Mais quoi ! A-t-on jamais arraché personne à son destin ? Et la prudence du Jésuite a-t-elle arrêté un instant le couteau de Ravaillac ?

C'était le temps où l'Anarchie soulevait par le monde une espérance insensée de bonheur prochain, immédiat. D'où venait cette religion nouvelle qui avait déjà ses martyrs ? On n'explique pas ces vagues de folie, de croyance mystique, ces modes meurtrières, ces épidémies morales. Ravachol, Vaillant, Émile Henry étaient morts. Leur exemple, les brochures, les propos des compagnons agissaient sur l'esprit du petit Italien à la manière des sermons et des apologies

assassines inspirées du Père Mariana. Il prend le vent, il écoute. Lui aussi, il ramasse ce qui flotte autour de lui de sentiments et d'idées orientées vers sa manie ; lui aussi, il pénètre dans le cercle magique d'où l'on ne peut plus s'évader. Le même orgueil le soulève, la même confiance imbécile dans la valeur d'une pensée, dans l'efficacité d'un geste. Lui aussi, dans sa frénésie, il s'apparaît un sauveur, un homme-providence, l'espérance de tous. Sa fureur croît en silence, au plus secret de son être ; et soudain elle sort tout armée du fond de sa conscience, éclate dans ce mot meurtrier : « Rien ne m'arrêtera, ni père, ni mère. Un seul jour suffira pour une vengeance terrible, et je frapperai une grosse tête ! »

Il veut tuer. Qui tuera-t-il ? Ah ! qu'on

est loin ici du drame d'Angoulême ! Ravailac ne peut tuer qu'un homme, et cet homme c'est le Roi. Pour Caserio, la victime est quasi indifférente : c'est toute une société qu'il déteste et voudrait frapper à mort.

Ce que fut pour Ravailac la conversation chez Belliard, l'étincelle qui embrasa tout, ce fut pour Santo Caserio une conversation d'hôpital.

Il avait quitté Milan afin d'échapper au service, et venait d'arriver à Cette, — petite goutte de sang italien qui tombait dans un faubourg tout peuplé de ces Catalans et de ces Piémontais que la misère nous envoie.

Là, il fit un mois d'hôpital. Des compagnons venaient l'y voir. Un soldat,

malade aussi, prit part à la conversation :

— Vous autres, anarchistes, dit-il, vous avez beau jeter des bombes, vous manquez toujours votre but.

— On ne le manquera pas toujours, dit l'enfant de sa voix traînante.

Et comme quelqu'un remarquait que jamais on n'avait tué ni un Président ni un Roi, le soldat dit en passant qu'il avait rencontré, un jour, le Président Carnot à Paris et qu'il était bien escorté.

Toujours du même ton négligent, Caserio déclara :

— Il faudrait d'une croisée tirer un coup de fusil, ou bien lancer une bombe.

Quel progrès fit dans son esprit cette conversation de hasard? Sa maudite pitié, sa tendresse malfaisante qui exi-

geaient un sacrifice, ont-elles déjà désigné leur victime? A quelques jours de là, il lisait, au Café du Gard, que le Président venait à Lyon. Tout ce qui s'amasait dans son âme de rancunes, de noires songeries et de stupide espoir se précipite et le grise. Lui non plus ne dit à personne la résolution qu'il a prise. Et le voici qui part sur les chemins de la folie.

Un samedi, entre dix et onze heures du matin, sous un prétexte futile, il se prend de querelle avec son patron et se fait donner congé. On lui remet son salaire, une pièce de vingt francs.

Il s'en va rue des Casernes, entre dans un bazar, achète pour cent sous un poignard fabriqué à Thiers et portant sur sa gaine *Recuerdo Toledo*, puis se rend à la gare.

Ravaillac, sortant d'Angoulême, emportait sur son cœur un morceau de la vraie Croix, dans sa poche un chapelet et des vers à dire par un condamné que l'on mène à la mort. L'Italien avait sur lui la photographie de Ravachol.

Ah ! qu'il est pauvre et dépourvu, et pour tout dire, inhumain, ce voyage de Cette à Lyon, auprès de celui que fit jadis le triste Angoumois de Paris à Étampes et d'Étampes à Paris ! Sur cette Beauce désolée, toute une longue tragédie mystique se dénouait enfin dans son cœur. En ce forcené Ravaillac, le ciel et la terre se mêlaient. Si hors de l'humanité qu'il fût, il s'y rattachait encore par toutes ses fibres chrétiennes, par tout ce que la pensée religieuse cache de tendresse profonde derrière ses sévérités.

Héros catholique manqué, missionnaire d'une folle mission, exécration républicaine, mais saisissant exemple du singulier pouvoir que la religion possède de maintenir dans un cœur criminel des sentiments d'humanité véritable et de créer du sublime jusque dans l'homme qu'elle égare.

Chez Caserio, pas un doute, nulle hésitation, nul scrupule, nul débat avec lui-même, nulle trace de terreur divine. Il ne regarde pas dans son cœur ; il regarde encore moins au ciel. Quelle paix, quel affreux sang-froid, quelle absence d'inquiétude ! Ce n'est pas une tragédie, c'est un long mouvement de fièvre.

Il a fait lui-même à ses juges le récit de son voyage comme on raconte à des amis une paisible promenade. Il va

d'abord à Montpellier, il se fait couper les cheveux chez le compagnon Labori. Celui-ci lui demande s'il vient chercher du travail. L'autre lui répond sans plus :

— Je vais en chercher à Lyon.

Le soir, il part pour Avignon, s'assoit entre deux gendarmes. Entre deux gendarmes, déjà ! Cette circonstance l'amuse, le fait sourire en lui-même. La conversation s'engage, s'anime, puis languit et tombe, et ses voisins s'endorment.

A Tarascon, le train s'arrête. Pour continuer son voyage, il doit prendre le rapide — cela ne lui est jamais arrivé. Dans ce coupé de première classe, c'est le praticien Ravailac chez la Duchesse d'Angoulême ou chez le Cardinal du Perron. Il détonne, il attire l'œil avec sa veste enfarinée, son gilet de coutil

déboutonné, son pantalon gris clair, sa casquette de toile et sa cravate lilas. On s'écarte aussitôt pour lui faire de la place.

A deux heures du matin, il est à Avignon. Il descend, erre dans la ville, entre chez un boulanger dont le four est allumé et lui achète du pain. Deux heures plus tard il part pour Vienne où il arrive à dix heures. Maintenant il n'est plus qu'à trente kilomètres de Lyon. Cette fois il quitte le train pour continuer sa route à pied.

Sur cette route empoussiérée, il s'en va, l'esprit paisible, droit devant soi, en vagabond qui se distrait au moindre accident du voyage. Autour de lui c'est la paix, l'enjouement d'un dimanche méridional. Des promeneurs vont et

viennent, d'autres poussent les boules à l'ombre des platanes. La campagne est à ses plaisirs. Il remarque qu'il y a du monde au *Restaurant des Chasseurs*.

Il faisait chaud, il avait soif ; il entre dans une maison et prie qu'on lui donne un verre d'eau. On venait justement d'en tirer dans le puits. Il en boit à longs traits, jusqu'au moment où le fermier l'arrête, lui disant qu'il se ferait mal.

Même les dimanches et jours de fête, la mort passe sur les chemins. Des personnes qui pleurent sortent d'un cimetière. Plus loin, deux aveugles s'en vont conduits par une vieille femme ; devant une ferme ils s'arrêtent pour demander la charité.

Il traverse ensuite un village et laisse sur sa gauche la seule maison qui l'inté-

resse dans les localités qu'il traverse, la Gendarmerie Nationale. Sur le seuil, un gendarme en toile blanche fumait paisiblement sa pipe. Caserio passe devant lui, la cigarette à la bouche, étonné que ce gendarme ne se lève pas pour l'arrêter, comme si chacun devait lire son dessein sur son visage !

Mais le soir vient, la nuit tombe. Au bord de la route déserte, un poteau attire l'attention de l'insouciant voyageur. C'est le poteau qui indique qu'ici finit le département de l'Isère, qu'on entre sur celui du Rhône, et que, là comme ici, la mendicité est interdite. Petite plaque de fonte, banal arrêté préfectoral sans intérêt pour personne, mais pour lui aussi éloquent que l'*Ecce Homo* d'Étampes ! La mendicité interdite ! Cela le rejette

aussitôt au plus noir de ses pensées, à ses rancunes, à sa fureur éternelle contre la Loi, qui jusque sur les chemins vient insulter aux pauvres gens. Et c'est vraiment symbolique de ces deux âmes forcenées, ce calvaire et ce poteau !

A huit heures, il est à Lyon. Il trouve une ville illuminée, pavoisée, remplie d'arcs de triomphe, comme autrefois Ravallac avait trouvé Paris à son retour d'Étampes. La foule se presse sur les trottoirs pour voir défiler un cortège. Il ne parvient qu'à grand'peine à se glisser dans la cohue jusqu'au bord de la chaussée. Là, il attend sans impatience, toujours présent, attentif à ce qui se passe autour de lui.

Un gamin s'est hissé en haut d'un

réverbère, un sergent de ville l'en fait descendre.

— A quoi bon? dit Caserio que tout ordre exaspère. Le réverbère est solide.

Son accent le fait remarquer. Il en a le sentiment et se tait.

Une horloge sonnait la demie de huit heures. La *Marseillaise* retentit, des cavaliers s'avancent, tout le monde crie : « Vive ! Vive ! » Et la voiture présidentielle apparaît.

Aussi prompt que Ravaillac, Caserio bondit sur la chaussée, met la main sur la portière, lève son poignard et frappe.

— Ah ! cet homme ! murmura M. Carnot.

La lame de seize centimètres était entrée tout entière.

Aussitôt le coup porté, l'assassin essaya de fuir, de se perdre dans la foule. Ravailac, lui, était resté immobile près du carrosse et le couteau à la main. Pourquoi fuir? N'était-il pas à cette heure le bras de Dieu? Contre tous ces valets qui accouraient l'épée dégainée pour le tuer, n'avait-il pas les cohortes des Anges? Et que lui importait la mort, puisqu'il était bien assuré d'avoir la vie éternelle!

Chez le triste Caserio il n'y avait pas cette espérance. L'anarchie l'avait conduit jusqu'au crime, elle le laissa seul à la mort. Il ne trouva ni dans son âme, ni dans ses forces physiques les ressources de Ravailac. Quand devant le juge Benoît il fit le simulacre du coup qu'il avait porté, tous ses membres se

raidirent, sa figure se convulsa, ses yeux s'injectèrent de sang, et il mit tant de violence à frapper le mannequin qui figurait le Président que le magistrat rempli d'horreur s'exclama : « Vous êtes un monstre ! » Caserio dit : « Cela n'est rien. Vous me verrez au procès, puis à l'échafaud. Cette dernière scène sera tout particulièrement belle ! »

Or justement la scène ne fut pas réussie comme le malheureux l'entendait. Il pleura quand on vint l'éveiller et lui annoncer le rejet de son pourvoi. De la prison à l'échafaud il n'articula pas un mot. Les aides durent le soutenir pour le mener à la bascule. Par un dernier effort, la tête déjà sous le couteau, il réussit à murmurer quelque chose. Ce ne fut pas un cri de révolte, ce « Vive

l'anarchie ! » qu'ils poussaient tous en mourant. Ce ne fut pas non plus ces soupirs, ces appels au Ciel, ces Jésus-Maria, ces implorations à la foule de prier pour son âme, qui donnent un air de martyr à la fin de Ravillac. Ce fut un cri d'épouvante dans le patois maternel : « *A voeni nen!* Je ne veux pas ! »

Pourtant une source chrétienne fait entendre son bruit dans ce désert brûlé. Pour lui aussi, dans sa sombre aventure, retentit un cri catholique. Il ne montrait pas de son cœur, mais n'en fut-il pas troublé? C'était sa mère qui lui faisait écrire : « Pense à ton âme, oui, cher fils ; toute la Motta est bouleversée avec des douleurs qui sont des douleurs à arracher l'âme aux pauvres mères, toute la Motta prie pour toi... » Là-bas, au delà

des monts, sur les bords du Tessin, dans ce petit village de Motta Visconti, qui se le rappelait portant sa croix de bois et sa peau de mouton sur l'épaule, le village tout entier pria pour l'enfant égaré, pour la brebis perdue.

Ravaillac eut moins de bonheur.

Je ne puis passer à Angoulême, dans la triste rue des Arceaux, sans lever les yeux vers l'ogive qui marque dans un mur tout ce qui reste de l'église Saint-Paul où le régicide fut baptisé, et qu' aussitôt se peigne en mon esprit l'image de sa mère en pleurs. Elle fit là toutes les prières que la religion commande et que peut inventer le cœur, depuis les prières du baptême jusqu'à celles des agonisants. Sous ces voûtes disparues, elle fut seule à prier pour lui.

Au mois de mai, les femmes des villages viennent porter aux pieds de la Vierge les premières fleurs de leur jardin. Quelques jours, la chapelle embaume, et puis on oublie les fleurs. Elles pourrissent lentement dans l'eau qu'elles ne tardent pas à corrompre ; on les emporte et on les jette au fumier. C'est l'histoire de Ravillac : une humble fleur de jeunesse, un beau sentiment religieux qui s'empoisonne dans une âme et qu'on précipite aux ténèbres.

Mais pourquoi s'attarder à ces sinistres vies, où la folle belladone s'est mêlée à l'angélique, au lis et aux fleurs des champs ? A quoi bon se pencher sur ces tristes visages ? Le silence et l'oubli, n'est-ce pas là ce qui convient le mieux

à leur lugubre mémoire? Pour Ravaillac, les historiens du temps évitent dans leurs Histoires de prononcer même son nom ; pour Caserio, la littérature l'abandonne aux sociologues et aux psychiatres — suprême vengeance du destin ! La stupidité de leur crime semble anéantir l'intérêt que l'on peut trouver à leurs âmes. Un cercle d'exécration et d'horreur les environne. Mais peut-être que l'Antiquité avait un sentiment plus généreux et plus vrai à l'égard de ces misérables, elle qui prononçait sur leurs têtes ces paroles où l'on croit sentir l'ombre des temples et le silence des temps : *Sacer esto!* Formule mystérieuse et à double tranchant comme la hache du licteur, qui laisse entendre que les dieux, en même temps qu'ils imposaient leur

malédiction à certains criminels, mettaient en eux quelque chose de leur essence divine, les investissaient à la fois d'un caractère maudit et sacré.

Et c'est bien de l'horreur et de la pitié tout ensemble, du dégoût et de l'effroi religieux qui montent du fond du cœur, quand les livres fermés, on se trouve seul en présence du visage frénétique de Jean-François Ravailac et de la figure ronde et naïve de Santo-Hieronymo Caserio.

FIN

# TABLE DES MATIÈRES

---

PRÉFACE..... I

## CHAPITRE PREMIER

LES PARENTS ET L'ENFANCE DE JEAN-FRANÇOIS  
RAVAILLAC..... 1

## CHAPITRE II.

OU L'ON VOIT CE QUI SE PASSE AU LOUVRE ET DANS  
LE CŒUR DU ROI..... 45

## CHAPITRE III

RAVAILLAC SE MET EN ROUTE POUR LA SECONDE  
FOIS..... 65

## CHAPITRE IV

LA DOULEUR DU GRAND ALCANDRE PAR LA GRACE  
DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE. 77

## CHAPITRE V

RAVAILLAC SE MET EN ROUTE POUR LA TROISIÈME  
FOIS..... 97

272 LA TRAGÉDIE DE RAVAILLAC

CHAPITRE VI

DES PRESENTIMENTS DU ROI..... 115

CHAPITRE VII

LA DERNIÈRE JOURNÉE DU ROI..... 135

CHAPITRE VIII

LE CONTENTEMENT DU MEURTRIER ET PAR SURCROIT  
LES PRODIGES QUI ACCOMPAGNÈRENT LA MORT DU  
ROI..... 157

CHAPITRE IX

OÙ L'ON VOIT LE CŒUR DU ROI COURIR CINQUANTE  
LIEUES DE POSTE SUR LES GENOUX D'UN JÉ-  
SUITE..... 175

CHAPITRE X

LA POMPE FUNÈBRE DE TRÈS HAUT, TRÈS PUISSANT ET  
TRÈS EXCELLENT PRINCE HENRY LE GRAND. 189

CHAPITRE XI

JEAN-FRANÇOIS RAVAILLAC AUX MAINS DES JUGES  
ET DU BOURREAU..... 207

CHAPITRE XII

A TROIS CENTS ANS DE LÀ..... 243